

ALGÉRIE-MALI

Alger et Bamako tournent la page de la crise diplomatique

P3



GARDES PROLONGÉES ET FATIGUE PROFESSIONNELLE

Le ministère rappelle l'obligation du repos compensatoire

P2

MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR

**Les pastèques commercialisées ne
présentent aucun risque pour la santé**

P2

MÉTÉO

**Une vague de chaleur
exceptionnelle sévra durant
les trois prochains jours**

P16

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie réceptionne deux nouveaux avions

La compagnie aérienne nationale Air Algérie, a réceptionné, hier, deux nouveaux avions dans le cadre du programme de renouvellement et d'élargissement de sa flotte, parallèlement à l'inauguration du nouveau centre de production de sa filiale de restauration aérienne Air Algérie Catering. La cérémonie de réception des deux avions et d'inauguration du nouveau centre s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, en présence du PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, du PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Mediouni, ainsi que de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Il s'agit d'un avion de type Boeing 737 MAX 8, d'une capacité de 186 sièges, baptisé "Hourria" (Liberté), dans le cadre d'un programme portant sur l'acquisition de 10 appareils de ce type, visant à renforcer les capacités opérationnelles de la compagnie sur son réseau international. Le second avion est un ATR 72-600, de 73 sièges, baptisé "Tassili", dans le cadre d'un programme d'acquisition de 16 avions destinés à la compagnie aérienne Domestic Airlines.

A cette occasion, le nouveau centre de production Air Taste Factory, relevant de la filiale Air Algérie Catering, a également été inauguré. S'étendant sur une superficie de 14.250 m², il dispose d'une capacité de production pouvant atteindre 40.000 repas par jour. Cet investissement vise à augmenter les capacités de production, à moderniser les services de restauration aérienne et à les hisser aux plus hauts standards internationaux, contribuant ainsi à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et à accompagner la croissance continue des activités du groupe, selon les explications fournies à cette occasion.

R.N

FIN DU COMPTE À REBOURS

Les résultats du baccalauréat annoncés aujourd'hui

Le ministère de l'Éducation nationale a confirmé, dans un message envoyé samedi aux citoyens, que les résultats du baccalauréat 2026 seront publiés ce dimanche 12 juillet à partir de 10 heures du matin. Les candidats pourront consulter leurs résultats via le service de téléphonie mobile en composant le code *567#.

À l'approche de cette échéance, des milliers de familles algériennes vivent des heures d'attente et d'appréhension. La veille de l'annonce des résultats constitue chaque année un moment particulièrement stressant pour les candidats et leurs parents, qui placent de grands espoirs dans le fruit d'une année entière de travail et d'efforts. Tous attendent désormais l'heure de la publication officielle des résultats, qui déterminera l'avenir de milliers d'élèves et ouvrira aux admis une nouvelle étape de leur parcours universitaire. Afin de faciliter l'accès aux résultats et d'éviter une forte pression sur les plateformes numériques, le ministère a mis en place plusieurs moyens de consultation, à la fois numériques et traditionnels.

Pour les candidats scolarisés :

- Affichage des listes : les listes des admis seront publiées directement dans les établissements scolaires (lycées).
- Consultation en ligne : les résultats seront disponibles sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC), ainsi que sur l'espace numérique des parents.
- Messages SMS : un service gratuit est accessible via les réseaux mobiles des trois opérateurs nationaux (Mobilis, Djazzy et Ooredoo) en composant le code *567#.

Pour les candidats libres :

- Par internet : les résultats peuvent être consultés sur le site officiel de l'Office national des examens et concours (ONEC).
- Par téléphone mobile : les candidats peuvent également utiliser le service gratuit de SMS en composant le code *567# via les réseaux Mobilis, Djazzy et Ooredoo.

La publication des résultats marquera ainsi la fin d'une longue période d'attente pour les candidats du baccalauréat 2026 et leurs familles

A.B

GARDES PROLONGÉES ET FATIGUE PROFESSIONNELLE

Le ministère rappelle l'obligation du repos compensatoire

Le débat sur les conditions de travail dans le secteur de la santé s'intensifie en Algérie après une série de décès ayant touché des médecins et des personnels paramédicaux. Les organisations syndicales dénoncent un rythme de travail jugé éprouvant, marqué par l'enchaînement des gardes, la fatigue chronique et une pression professionnelle croissante, appelant à une révision profonde du système actuel.

La Commission exécutive nationale des travailleurs de la santé, relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a demandé l'ouverture rapide de discussions autour de la réorganisation des gardes hospitalières. Pour cette instance, une réforme du dispositif est devenue indispensable afin de mieux protéger les professionnels de santé et d'améliorer leurs conditions d'exercice.

Dans un communiqué, la Commission estime que le système actuel doit être adapté aux réalités du terrain et aux exigences de la pratique médicale. Elle réclame notamment une révision du décret exécutif n°13-195 du 20 mai 2013, qui fixe les modalités d'organisation des gardes, considérant que ce cadre réglementaire nécessite une actualisation.

Parmi les principales revendications figurent également la revalorisation de l'indemnité de garde, jugée insuffisante au regard des responsabilités assumées par les médecins, ainsi que la fixation d'une durée maximale claire des gardes. Selon les représentants syndicaux, ces mesures permettraient de préserver les droits des professionnels tout en contribuant à améliorer la qualité du service public de santé.

Une série de décès relance les inquiétudes

Le Syndicat national des médecins généralistes de la santé publique (SNMGSP) a, pour sa part, tiré la sonnette d'alarme après plusieurs décès enregistrés récemment dans les rangs des praticiens. Il a indiqué que les disparitions des docteurs Karim Kemmouche, de Béjaïa, et Hanan Boumaaza, de Skikda, portent à six le nombre de médecins décédés en quelques jours.

Pour le syndicat, ces drames présentent un point commun : l'accumulation des gardes, l'épuisement professionnel et la forte charge psychologique et physique imposée aux personnels hospitaliers.

Dans ses communiqués, l'organisation syndicale appelle le ministère de la Santé à en-



gager une réforme globale du temps de travail et du système de garde, estimant que les messages de condoléances ne suffisent plus face à une situation devenue préoccupante. Elle considère que l'insuffisance de prise en compte des conditions de travail des médecins et des infirmiers a contribué à fragiliser les ressources humaines du secteur.

Après le décès du docteur Badis Aymen, victime d'un arrêt cardiaque à la suite d'une garde qualifiée de particulièrement difficile, le syndicat a évoqué un quatrième décès en six mois et appelé à une réaction concrète des autorités face à ce qu'il décrit comme une situation alarmante.

Le ministère rappelle les règles en vigueur Face à ces préoccupations, le ministère de la Santé a diffusé une note rappelant aux établissements sanitaires l'obligation d'accorder immédiatement un repos compensatoire aux agents ayant effectué une garde. Le département ministériel souligne que le respect des dispositions réglementaires relatives aux gardes et aux périodes de repos

constitue une obligation légale visant à garantir la continuité des soins, la sécurité des patients et la protection des personnels médicaux et paramédicaux.

La note rappelle notamment les dispositions du décret exécutif n°13-195 du 20 mai 2013, ainsi que les instructions encadrant les modalités d'application du repos compensatoire. Selon les règles rappelées par le ministère, les gardes dans les établissements publics hospitaliers s'effectuent les jours ouvrables de 16h à 8h, tandis que les week-ends et jours fériés sont organisés en deux périodes : de 8h à 20h et de 20h à 8h. Dans les établissements publics de santé de proximité, elles se déroulent de 19h à 8h les jours ouvrables, avec le même découpage horaire durant les jours non ouvrables. Le ministère précise enfin que toute garde de nuit ouvre droit à une journée de repos compensatoire immédiatement après son accomplissement, sauf lorsqu'elle est suivie d'un repos hebdomadaire ou d'un jour férié légal.

R.N

MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR

Les pastèques commercialisées ne présentent aucun risque pour la santé

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, samedi dans un communiqué, avoir effectué des analyses de laboratoire sur des échantillons de pastèques pour s'assurer de leur salubrité, lesquelles ont démontré l'absence de tout risque sur la santé des consommateurs. "Suite aux informations relayées sur certaines plateformes de réseaux sociaux concernant la salubrité de la pastèque, et dans le cadre de ses missions visant à protéger la santé du consommateur et à garantir la sécurité sanitaire des aliments, le ministère a chargé les laboratoires du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), relevant de sa compétence, d'effectuer les analyses de laboratoire nécessaires sur plusieurs échantillons de pastèques prélevés dans différents bassins de production ainsi que dans les marchés de gros des fruits et légumes de la société Magro, à travers plusieurs wilayas du pays", a précisé le ministère.

Ces analyses, réalisées une semaine durant, à l'aide de techniques de référence précises et conformément aux normes et

réglementations en vigueur, ont démontré "l'absence totale de toute bactérie pathogène ou nocive, confirmant ainsi l'innocuité microbiologique des échantillons soumis à l'analyse", a ajouté la même source. Les résultats révèlent également que "le taux de nitrates enregistré dans l'ensemble des échantillons est très faible, se situant dans les normes naturelles et sûrs, loin de toute concentration pouvant constituer un danger pour la santé du consommateur ou provoquer des effets sanitaires", ajoute la même source.

Pourtant, le ministère affirme que "ces résultats scientifiques réfutent de manière catégorique les allégations et les informations erronées relayées à travers certaines plateformes de réseaux sociaux concernant la présence de taux élevés de nitrates dans la pastèque, des allégations qui ne reposent sur aucun fondement scientifique ou référentiel". A ce titre, le ministère a réitéré son appel à "puiser les informations auprès des sources officielles et à ne pas se laisser entraîner par des rumeurs ou des informations non vérifiées", soulignant que ses services poursuivent,

de manière périodique, les opérations de contrôle et d'analyse à travers l'ensemble du territoire national, en vue de garantir la salubrité des produits proposés à la consommation et de protéger le consommateur.

Le ministère a, par ailleurs, affirmé qu'il "se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires nécessaires à l'encontre de quiconque propage des informations fausses ou trompeuses de nature à porter atteinte au produit national et à nuire aux intérêts des agriculteurs et à l'économie nationale", conclut le communiqué.

Cette sortie du ministère du Commerce intervient au lendemain de la polémique sur la qualité de la Pastèque de cette année. Des rumeurs ont circulé, ces derniers jours, sur la toile, concernant beaucoup de cas d'intoxications enregistrés des suites de la consommation de la pastèque. Les conséquences sont désastreuses pour la filière, jetée dans une grande déprime : le fruit est littéralement boudé par les consommateurs et les prix ont vertigineusement chuté.

A.C

ALGÉRIE-MALI

Alger et Bamako tournent la page de la crise diplomatique

L'Algérie et le Mali ont franchi, vendredi 10 juillet, une étape décisive dans la normalisation de leurs relations bilatérales, en annonçant simultanément le retour de leurs ambassadeurs respectifs et la réouverture de leurs espaces aériens, mettant ainsi fin à de longs mois de fortes tensions diplomatiques.

Dans un communiqué, le ministère algérien des Affaires étrangères a annoncé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé de renvoyer à Bamako l'ambassadeur d'Algérie, Kamal Retieb, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Le diplomate avait été rappelé pour consultations le 7 avril 2025, au plus fort de la crise entre les deux pays. Selon le communiqué, cette décision traduit « la volonté constante et résolue » du chef de l'État de réinscrire les relations algéro-maliennes dans « leur trajectoire historique naturelle », fondée sur le respect mutuel, les liens de fraternité et la coopération au service des intérêts des deux peuples, mais également de la stabilité de la région sahélo-saharienne et du continent africain.

Au même moment, les autorités maliennes de transition ont annoncé le retour de leur ambassadeur à Alger ainsi que la réouverture de l'espace aérien malien à tous les aéronefs civils et militaires en provenance ou à destination de l'Algérie. Bamako a présenté ces mesures comme s'inscrivant dans le cadre de la « redynamisation des relations de coopération et d'amitié » entre les deux pays.

Quelques heures plus tard, le ministère algérien de la Défense nationale a confirmé la réouverture totale de l'espace aérien national à la circulation aérienne malienne. La mesure concerne l'ensemble des vols civils et militaires reliant le Mali à l'Algérie ou transitant par ses différentes destinations internationales.

Ces annonces mettent un terme à plus d'un an de fermeture réciproque des espaces aériens, décidée après la grave crise diplomatique déclenchée en avril 2025. À l'époque, l'armée algérienne avait annoncé avoir abattu un drone malien ayant violé l'espace aérien national, un incident qui avait provoqué l'un des plus sérieux différends entre Alger et les autorités militaires de Bamako.



La détérioration des relations avait toutefois débuté plusieurs mois auparavant, lorsque les autorités maliennes avaient dénoncé l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, signé en 2015. L'Algérie avait alors estimé que cette décision compromettait les efforts de médiation qu'elle conduisait depuis des années en faveur d'un règlement politique de la crise malienne.

Depuis plusieurs mois, un changement de ton s'est néanmoins progressivement imposé entre les deux capitales. Alger et Bamako semblent désormais privilégier le dialogue politique et la coopération économique comme principaux leviers pour dépasser leurs différends.

Cette évolution a été illustrée par les récentes déclarations du président Abdelmadjid Tebboune, qui a estimé que la crise malienne « ne peut être résolue uniquement par des moyens sécuritaires », appelant à un dialogue entre les différentes composantes du pays. Le chef de l'État avait également souligné que le président de la transition malienne, le général Assimi Goïta, n'avait tenu aucun propos hostile à l'égard de l'Algérie, un signal interprété

comme une volonté commune d'apaisement. Le rapprochement avec Bamako intervient dans un contexte plus large de redéploiement diplomatique de l'Algérie au Sahel. Les relations avec le Niger, également mises à l'épreuve après le coup d'État de juillet 2023, connaissent elles aussi une amélioration progressive.

Alger et Niamey ont choisi de concentrer leur coopération sur des projets économiques structurants, notamment le gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger. Ce rapprochement a été marqué par la visite en Algérie du président nigérien Abdourahmane Tiani en février dernier, suivie de la tenue de la Grande Commission mixte, de la signature d'une vingtaine d'accords de coopération et de plusieurs visites ministérielles destinées à accélérer la mise en œuvre des projets communs.

À travers ces initiatives, l'Algérie affiche sa volonté de restaurer un climat de confiance avec ses voisins sahéliens et de réaffirmer son rôle de partenaire incontournable dans les efforts de stabilisation et d'intégration régionale.

Synthèse : Sid Ali

JOURNÉE AFRICAINE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Journée d'étude sur l'indice de Performance "Nazaha"

Les travaux d'une journée d'étude sur l'indice de Performance d'intégrité "Nazaha" ont débuté, samedi, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption. La cérémonie d'ouverture de cette journée d'étude a été présidée par la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, de plusieurs membres du Gouvernement, du premier président de la Cour suprême, M. Tahar Mamouni, du président du Conseil d'État, M. Mohammed Bennaceur, et du Médiateur de la République, M. Mohamed Hattab, aux côtés de responsables et représentants d'instances et d'institutions nationales, ainsi que d'organismes relevant de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de l'Union africaine (UA).

Dans son allocution d'ouverture, Mme Mousserati a souligné que « le fléau de la corruption sape désormais les structures économiques et sociales des nations, menace la stabilité et alimente la criminalité organisée », relevant que la lutte contre la corruption « n'est plus un choix mais une obligation internationale exigeant des pays africains une coordination afin de concrétiser la bonne gouvernance et la justice sociale ».

Organisée en coordination avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), cette journée d'étude est placée sous le thème : « De l'évaluation des efforts de lutte contre la corruption dans le secteur administratif public à l'ancrage des règles de conformité dans le secteur économique ».

R.N

FRAUDES PRÉSUMÉES AUX LÉGISLATIVES

Des élus placés en détention provisoire

La justice algérienne a engagé une série d'enquêtes sur de présumées irrégularités ayant entaché les élections législatives, alors que plusieurs candidats élus, responsables de bureaux de vote et agents chargés du dépouillement font l'objet de poursuites pour des soupçons de fraude électorale et d'atteinte à la sincérité du scrutin. Selon des sources médiatiques, le pôle pénal national économique et financier d'Alger a ouvert une information judiciaire visant un député élu dans la wilaya de Bouira sous les couleurs du Front El Moustakbal, ainsi que plusieurs encadrementaires ayant supervisé les opérations de dépouillement. À l'issue de leur présentation devant le juge d'instruction, le parlementaire et plusieurs responsables du scrutin ont été placés en détention provisoire. Les investigations ne se limitent toutefois pas à cette seule affaire. D'après les mêmes sources, plusieurs autres candidats, qu'ils aient été élus ou non, sont également visés par des enquêtes susceptibles de déboucher sur de nouvelles mises en examen, des placements sous contrôle judiciaire ou des mandats de dépôt.

Les enquêteurs cherchent notamment à vérifier des allégations de manipulation des suffrages, de falsification des procès-verbaux et de modification des résultats en faveur de certains candidats. Les investigations doivent déterminer si ces pratiques ont pu influencer la répartition des sièges à l'Assemblée populaire nationale et priver certains candidats de leur élection. Parallèlement, les services de sécurité poursuivent des investigations dans plusieurs bureaux de vote à travers le pays afin d'établir l'ampleur des irrégularités présumées. Ces procédures interviennent alors que la Cour constitutionnelle poursuit l'examen des recours introduits contre les résultats provisoires des législatives, avant la proclamation des résultats définitifs conformément aux délais fixés par la loi électorale. Des procédures similaires ont également été engagées dans d'autres wilayas. À Oran, un député élu du parti Sawt Echaab et huit membres d'un bureau de vote ont été placés en détention provisoire pour des faits présumés de fraude. À Djelfa, huit personnes ont été incarcérées tandis que deux candidates ont été placées sous contrôle judiciaire. Une d'elles, élue sur la liste du parti Unité nationale et Développement, se retrouve au cœur d'une vive controverse. Son élection avait déjà suscité de nombreuses interrogations après la publication des résultats provisoires, plusieurs observateurs ayant relevé son absence d'activité visible durant la campagne électorale.

Ab. N

LÉGISLATIVES

La Cour constitutionnelle examine les recours

La Cour constitutionnelle a entamé l'examen des recours déposés par plusieurs partis politiques à la suite de l'annonce des résultats provisoires des élections législatives par le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Les contestations portent principalement sur des demandes d'annulation de résultats dans la circonscription d'Alger, ainsi que sur une requête visant l'organisation d'un nouveau scrutin partiel dans la wilaya de Sétif. La phase de réponse des parties concernées par les recours a pris fin hier, après la clôture, mercredi dernier, de la période consacrée au dépôt des contestations. La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, avait réceptionné auparavant les résultats provisoires transmis par le président par intérim de l'ANIE, Karim Khelafane. Conformément à la loi électorale, l'institution dispose d'un délai maximal de dix jours après la fin de la période de dépôt pour statuer sur les recours et annoncer les résultats définitifs.

Parmi les formations ayant saisi la Cour constitutionnelle figurent le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Front des forces socialistes (FFS) et le Parti des travailleurs (PT). Ces partis contestent cer-

tains résultats qu'ils estiment préjudiciables à leur représentation parlementaire. Selon des sources citées par le journal El Houria, le MSP, le FFS et le PT demandent notamment l'annulation des résultats obtenus à Alger par le Rassemblement national démocratique (RND), le Front El Moustakbal et le parti Sawt Echaab, ainsi qu'une nouvelle répartition des sièges concernés.

Les recours introduits reposent principalement sur des arguments liés au non-respect des conditions légales de participation au scrutin. Les partis contestataires évoquent notamment l'article 191 de la loi électorale, qui impose aux listes candidates un nombre de candidats supérieur de sept au nombre de sièges à pourvoir dans les circonscriptions disposant d'un nombre impair de sièges.

La circonscription d'Alger comptant 31 sièges, les listes devaient ainsi comporter 38 candidats. Or, selon les requérants, la liste du RND comptait 36 candidats, tandis que celles du Front El Moustakbal et de Sawt Echaab en comptaient 37. Les contestataires soulèvent également des réserves concernant le respect des critères de représentation des jeunes par certaines listes.

Le MSP a également introduit un recours concernant la wilaya de Sétif, demandant l'annulation des résultats et l'organisation d'élections partielles. Le parti estime que l'exclusion de sa liste, après la radiation d'un candidat, était injustifiée. Toutefois, selon des sources proches du dossier, la Cour constitutionnelle aurait refusé d'examiner cette requête, au motif que la liste concernée n'était plus officiellement validée dans cette circonscription. Parallèlement à l'examen des recours électoraux, la justice poursuit des enquêtes sur de possibles irrégularités ayant marqué le scrutin. Plusieurs dossiers ont été ouverts dans différentes wilayas pour des soupçons de fraude et d'atteinte à la sincérité du vote.

À Bouira, un candidat élu du Front El Moustakbal ainsi que plusieurs responsables chargés du dépouillement ont été placés en détention provisoire dans le cadre d'une enquête menée par le pôle pénal national économique et financier. Des procédures similaires ont également été engagées à Oran et à Djelfa, où des candidats et des membres de bureaux de vote sont poursuivis pour des faits présumés liés à la manipulation des résultats.

S.Y

BOURSE D'ALGER

Introduction de deux nouvelles sociétés dès la semaine prochaine

La filiale publique "CRAPC Expertise", relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que la société AYRADE, spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), seront officiellement introduites à la Bourse des valeurs mobilières d'Alger les 14 et 15 juillet en cours, a annoncé jeudi à Alger le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée par la Cosob pour présenter les résultats et les modalités des deux opérations d'augmentation de capital de "CRAPC Expertise" et d'AYRADE", M. Bouzenada a indiqué que "l'introduction officielle des deux sociétés à la Bourse des valeurs mobilières interviendra mardi et mercredi prochains", soulignant que les opérations de souscription se sont déroulées "dans de bonnes conditions et dans les délais impartis". Il a précisé que les souscriptions avaient dépassé le nombre d'actions offertes de 4,55 % pour CRAPC et de 38,4 % pour AYRADE. Avec ces deux nouvelles introductions, la Bourse d'Alger comptera désormais dix sociétés cotées. Les huit sociétés déjà présentes sont : Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi, Saidal, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), ainsi que la PME AOM Invest, spécialisée dans les investissements financiers, et la start-up Moustachir.

Le directeur des intermédiaires de marché à la Cosob, Rachid Mahmoudi, a indiqué que la souscription aux actions de "CRAPC Expertise" était réservée exclusivement aux filiales des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), des universités, des centres de recherche, des écoles supérieures ainsi qu'à leurs filiales économiques. Cette opération a enregistré une demande portant sur 40.776 actions, contre 39.000 actions offertes, soit un excédent de 1.766 actions. Le montant proposé s'élevait à 62,4 millions de dinars, tandis que les souscriptions ont atteint 65,24 millions de dinars, représentant un excédent de 2,84 millions de dinars. Par wilaya, Alger est arrivée en tête avec 60,74 % des souscriptions, suivie de Constantine (13,51 %) et d'Oum El Bouaghi (5,68 %).

Concernant AYRADE, active dans les technologies de l'information, l'ingénierie logicielle et le développement des services numériques, le directeur des études à la Cosob, Salmane Souidi, a indiqué que 1.250.000 actions avaient été proposées à la souscription. Le montant total des souscriptions a atteint 1,38 milliard de dinars, tandis que la demande a porté sur 1.729.993 actions, soit un taux de souscription de 138,4 %. Les opérations ont concerné 53 wilayas.

Dans une déclaration à la presse, le président-directeur général d'AYRADE, Mohamed Lamine Belbachir, a estimé que l'introduction de son entreprise en Bourse est le fruit des efforts conjoints des différents acteurs du secteur et contribuera à insuffler une nouvelle dynamique à cette société créée en 2009. Il a ajouté que cette opération est susceptible d'encourager d'autres entreprises similaires à accéder au marché financier, saluant le rôle du guichet unique du marché financier, qui a, selon lui, largement contribué à simplifier les procédures, notamment celles liées aux mécanismes et aux conditions d'introduction en Bourse, dans la perspective de développer le marché financier national.

De son côté, la cheffe du département de l'ingénierie juridique et financière à l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique, sponsor de l'opération sur le marché financier, Zahra Yahia, a estimé que l'introduction de la filiale du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC) constitue une étape importante pour la valorisation des résultats de la recherche scientifique et le soutien à la dynamique économique que connaît le pays.

R.E

FINANCE ISLAMIQUE

Le développement de l'activité bancaire islamique recommandée

Des propositions portant sur le développement de la finance islamique ont été soumises au ministère des Finances, en vue de les intégrer au projet de loi de finances 2027 et leur adoption permettra l'émission de Sukuk d'entreprise, à même d'élargir les instruments de financement mis à la disposition des entreprises économiques.

Le développement du marché de la finance islamique en Algérie représente l'une des principales solutions pour mobiliser l'épargne nationale et l'orienter vers l'investissement productif, afin de diversifier les sources de financement, de renforcer l'inclusion financière et de soutenir un développement économique durable, ont indiqué, jeudi à Alger, des participants à la Conférence nationale sur "la finance islamique, un levier pour mobiliser l'épargne nationale". Cette conférence a été organisée par l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), en partenariat avec Djamaa El-Djazaïr, sous le thème "Le développement de l'assurance Takaful en Algérie : enjeux, défis et perspectives, conformément aux principes de la charia islamique", et ce, en présence du recteur de Djamaa El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maamoun Al Kacimi Al Hoceini, du président de l'UAR, Youcef Benmicia, ainsi que de la directrice générale de la Bourse d'Alger, Amel Selmoun.

Les intervenants ont affirmé que la réussite du système de finance islamique en Algérie exige l'élargissement et le développement de l'activité bancaire islamique, notamment du marché des capitaux, des Sukuk, des fonds d'investissement, ainsi que de l'assurance Takaful, en tant qu'outils intégrés pour fournir des solutions de financement répondant aux besoins de l'économie nationale. Dans ce contexte, Cheikh Al Kacimi Al Hoceini a mis en avant l'importance de l'activité bancaire islamique en tant qu'activité économique fondée sur un intérêt licite, rappelant que les institutions religieuses sont des partenaires dans le processus de développement économique.



Pour sa part, M. Benmicia a assuré que la mobilisation des ressources financières locales et leur orientation vers l'investissement constituent l'un des principaux défis auxquels l'économie nationale est confrontée, soulignant que le développement durable repose sur un système financier performant capable de transformer l'épargne en investissements réels. Le développement de la finance islamique se veut un choix stratégique, à même de répondre à la demande croissante de produits conformes aux préceptes de la Charia, tout en contribuant à capter les capitaux circulant en dehors du système bancaire, à élargir la base de l'inclusion financière, et à offrir de nouvelles sources de financement aux entreprises et aux projets d'investissement, a-t-il ajouté.

Dans son intervention, le Professeur en jurisprudence islamique et finance islamique, Abderrahmane Senouci, a pré-

senté les principales tendances actuelles de la finance islamique à l'échelle internationale, appelant à tirer parti des expériences réussies et à les adapter au contexte algérien. Le secrétaire général de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), Brahim Mihoubi, a indiqué que des propositions portant sur le développement de la finance islamique ont été soumises au ministère des Finances, en vue de les intégrer au projet de loi de finances 2027, précisant que leur adoption permettra l'émission de Sukuk d'entreprise, à même d'élargir les instruments de financement mis à la disposition des entreprises économiques.

A noter que les sukuk d'entreprise sont des titres émis par des sociétés commerciales, industrielles, de services ou des institutions financières, afin de financer de nouveaux projets ou d'acquérir des actifs généra-

teurs de revenus.

Les participants ont également examiné les moyens de renforcer la complémentarité entre les banques islamiques, les Sukuk et le marché des capitaux, dans le but de mobiliser l'épargne et de financer les projets de développement, tout en soulignant la nécessité d'élaborer une stratégie nationale d'inclusion financière et de proposer des produits financiers conformes aux préceptes de la charia et répondant aux attentes des différentes franges de la société.

Le développement de l'assurance Takaful a constitué l'un des principaux axes de débat, où l'accent a été mis sur la nécessité de parachever le cadre législatif et réglementaire régissant cette activité, à même de renforcer sa place au sein du système de la finance islamique et d'en faire un partenaire clé dans la gestion des risques et le financement de l'économie.

R.E

CLASSEMENT DE LA BANQUE MONDIALE

L'Algérie parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur

L'Algérie a consolidé sa position, dans le dernier classement établi par le Groupe de la Banque mondiale (BM), parmi la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur, pour la troisième année de suite. Ce résultat reflète les avancées réalisées par l'Algérie ces dernières années en termes de croissance, d'investissement public, mais aussi dans le domaine de la bonne gouvernance des finances publiques. Selon cette classification qui porte sur l'analyse du revenu national brut (RNB) par habitant de 218 économies pour l'exercice 2025, l'Al-

gérie est parmi huit (8) pays africains dans la catégorie supérieure des pays à revenu intermédiaire.

L'Algérie, avec un revenu national brut (RNB) par habitant s'élevant à 5.850 dollars l'année dernière (contre 5.370 dollars en 2024), est, avec la Libye, les seuls pays d'Afrique du Nord à figurer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur. En 2024, l'Algérie est passée au titre de cette même classification de "pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure" à pays à "revenu intermédiaire de la tranche supérieure". Le ministère

des Finances avait alors précisé que ce réalignement traduit la prise en compte non seulement de l'opération de rebasage du PIB, par une révision à la hausse du niveau du PIB, mais aussi d'autres facteurs tels que les résultats enregistrés ces dernières années en matière de croissance, dans l'élargissement de l'investissement public et la consolidation des secteurs économiques productifs, ainsi que le renforcement de la bonne gouvernance des finances publiques.

La BM définit les économies à faible revenu comme celles dont

le revenu national brut (RNB) par habitant est égal ou inférieur à 1.175 dollars en 2026, les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 1.176 et 4.635 dollars, tandis que les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 4.496 et 13.935 dollars, et les économies dont le RNB par habitant dépasse ce seuil sont classées dans la catégorie des économies à revenu élevé.

R.E



AÏN DEFLA

Réalisation de pare-feux sur une superficie de 25 hectares



La wilaya d'Aïn-Defla a bénéficié d'un projet de réalisation de pare-feux sur une superficie de 25 hectares, répartie sur trois communes, dans le cadre des mesures visant à prévenir les incendies de forêt, a-t-on appris, jeudi, de la Conservation locale des forêts.

Inscrit au titre de l'exercice 2026, ce projet concerne les communes de Mekhatria, Tacheta et Belâas, a indiqué le chargé de la communication de la Conservation des forêts, Abderrahmane Hamrani. Ces travaux affichent un taux d'avancement de 60%, a-t-il précisé.

Par ailleurs, des opérations d'aménagement de pare-feux sont également en cours sur une superficie de 67,5 hectares des com-

munes d'El Amra, Tacheta, Bordj Emir Khaled et El Hoceinia, où les travaux enregistrent également un taux d'avancement élevé, selon la même source.

Ces opérations visent à limiter la propagation des incendies en cas de départ de feu et à protéger le couvert forestier grâce au débroussaillage, à l'élimination des arbres morts et à l'aménagement de points d'eau destinés à l'approvisionnement des camions anti-incendie, afin de faciliter et d'accélérer les interventions.

Par ailleurs, la Conservation des forêts intensifie les patrouilles conjointes avec la Gendarmerie nationale et la Protection civile dans les massifs forestiers, notamment durant les heures les plus critiques (de midi

à 17 heures). Ces patrouilles ont pour objectif de détecter rapidement les départs de feu, d'empêcher leur propagation et d'assurer une intervention rapide.

Elles mènent également des actions de sensibilisation auprès des visiteurs des espaces forestiers afin de les inciter à contribuer à la protection du patrimoine forestier contre les risques d'incendie. Il s'agit également de leur rappeler la nécessité du respect de l'arrêté du wali interdisant tout allumage de feu dans les domaines forestiers durant la campagne de lutte contre les incendies de forêt, qui s'étend du 1er mai au 30 novembre, ainsi que les sanctions prévues en cas d'infraction.

Régions

KHENCHELA

Réalisation prochaine de tranchées pare-feu sur une superficie de 600 hectares

Des travaux portant sur l'ouverture de tranchées pare-feu seront "bientôt" lancés dans la wilaya de Khenchela sur une superficie de 600 hectares, a indiqué, jeudi, le Conservateur des forêts, Mohamed Skandraoui.

Le responsable a précisé, à l'APS, que la Conservation des forêts "s'emploie, dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, à la finalisation des démarches administratives nécessaires au lancement des travaux de creusement des tranchées dans les massifs forestiers des communes d'El Hamma, de Kais et de Bouhama.

Il a précisé qu'il s'agit des forêts de Bni Imoul (commune de M'sara) sur 221 hectares, de Beni Oudjana (Bouhama) sur 108 hectares, de Yabous sur 21 hectares, de Taouzianet sur 110 hectares, de Chelia sur 70 hectares et de Tamza sur 70 hectares, moyennant un investissement public de 118 millions de dinars.

M. Skandraoui a ajouté que dans le cadre de ce programme de lutte contre les incendies de forêt, des travaux forestiers ont été achevés sur une superficie totale de l'ordre de 5.000 hectares dans la wilaya de Khenchela.

AÏN OUSSERA

Lancement de projets d'aménagement urbain et de gazonnement de terrains de proximité

La wilaya nouvellement créée d'Aïn Oussera a lancé plusieurs projets d'aménagement urbain ainsi que de gazonnement de terrains de proximité, dans le cadre du programme de développement local, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Les projets d'aménagement urbain récemment engagés concernent les artères principales du centre-ville, notamment au niveau du quartier Taleb Abderrahmane, ainsi que l'axe de la voie urbaine reliant le CEM Bezidaoui-Mohamed à la RN1, selon la même source. Une enveloppe de plus de 57 millions de DA a été allouée à ces deux opérations.

Dans le cadre des actions en faveur de la jeunesse, les travaux de gazonnement d'un terrain de proximité au quartier Mostefaoui Belkacem ont été lancés, pour un coût dépassant 41 millions de DA. Un autre terrain de proximité en gazon est en cours de réalisation au quartier Ahmed Zabana, pour une enveloppe de 27 millions de DA, selon la même source. Ces projets, destinés à consolider le cadre de vie des citoyens et à embellir le tissu urbain de la ville, s'inscrivent dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a ajouté la même source.

EL-AFFROUN (BLIDA)

Un projet de création d'une nouvelle ville

Une nouvelle ville sera créée dans la daïra d'El-Affroun, à l'ouest de la wilaya de Blida, a annoncé le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas.

Le wali, qui s'exprimait à la 2e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), tenue mercredi, dont les membres ont approuvé le projet de création de cette nouvelle ville, a indiqué que celle-ci sera "un modèle d'urbanisme moderne".

Il a précisé que plusieurs infrastructures et équipements publics, notamment des établissements scolaires, sont déjà en cours de réalisation sur le site et que les travaux ont atteint un stade avancé, avant même le lancement des programmes de logements, afin d'assurer la disponibilité des services de base parallèlement à l'installation des habitants.

Ce projet, inscrit dans le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à créer un pôle urbain intégré capable d'absorber une partie de la croissance démographique ainsi que la demande croissante en logements, équipements et services, tout en favorisant un développement équilibré, a souligné le même responsable.

Il a ajouté que ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Schéma national d'aménagement du territoire, "ne constitue pas seulement un projet urbain, mais représente une véritable stratégie de développement durable à l'échelle de la région de la Mitidja".

Le projet de la nouvelle ville d'El-Affroun est situé à proximité du pôle universitaire Ali-Lounici (Blida 2). Selon l'exposé de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, il s'étendra sur une superficie de 2.336 hectares et pourra accueillir près de 140.000 logements. Il comprendra également tous les équipements publics, infrastructures, services et projets d'investissement nécessaires pour en faire une ville moderne et intégrée.

A noter que, lors de la même session, les membres de l'APW ont approuvé une recommandation prévoyant la réalisation de 10.000 logements publics locatifs (LPL) dans cette nouvelle ville, en réponse à la demande croissante pour cette formule de logement.

BOUIRA

Plus de 550 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Plus de 550 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique, tandis que 20 autres devraient l'être d'ici la fin de l'année 2026, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Lors d'une conférence de presse, le directeur de distribution M. Kadri Abdelouahab, a affirmé qu'au total 551 exploitations agricoles avaient été raccordées au réseau électrique depuis le début de l'opération en 2020, pour accompagner et soutenir les agriculteurs dans la réalisation de leurs projets et booster le secteur. "571 sites sont concernés par ce programme stratégique destiné à soutenir la production agricole et à encourager l'investissement dans les zones rurales", a fait savoir M. Kadri.

Il a également noté que d'autres projets ont été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation dont des infrastructures énergétiques desti-

nées au raccordement des zones industrielles en cette énergie.

Dans ce contexte, M. Kadri a fait savoir qu'au niveau de la zone industrielle d'Oued El Berdi, un poste électrique principal de 220/60/30 kV d'une capacité de 3x40 MVA a été réalisé et raccordé au réseau. "Cette infrastructure est dotée de 16 départs électriques de 30 kV et constitue une solution définitive pour accompagner le développement industriel de la région. Une solution anticipative a également été mise en place à travers un poste électrique de 40 MVA équipé de quatre départs électriques de 30 kV", a-t-il ajouté.

Pour la zone industrielle de Dirah, les besoins énergétiques ont été pris en charge à travers un poste principal de 220/60/30 kV d'une capacité de 3x40 MVA, renforcé par un poste 60/30 kV de même puissance et 24 départs électriques de 30 kV.

"Des solutions ont également été dé-

ployées grâce à un transformateur de 40 MVA ainsi qu'à des départs électriques alimentés à partir des postes de Sidi Aïssa (wilaya de M'sila) et de Sour El Ghoulane", a-t-il encore précisé.

Concernant le gaz naturel, les zones industrielles d'Oued El Berdi et de Dirah ont bénéficié d'un raccordement grâce à des postes d'une capacité de 20 000 Nm³/h, a fait savoir le même responsable.

D'autres projets de raccordement au réseau électrique sont en cours de réalisation à travers des communes de la wilaya de Bouira, avec l'objectif d'atteindre une couverture de 100 % des différentes régions, avant la fin de l'année 2026, selon le même responsable. Pour le gaz naturel, 69 projets sur 77 ont été achevés, permettant le raccordement de 3 873 foyers. Les travaux restants devraient permettre d'atteindre également un taux de couverture de 100 % à l'échéance prévue, a-t-il précisé.

Timimoun : Lancement de projets associatifs financés par le ministère de la Jeunesse pour 2026

Le lancement officiel des projets associatifs financés par le ministère de la Jeunesse au titre de l'année 2026 a été annoncé jeudi à Timimoun, sous le signe "Partenariat efficace pour des projets de jeunesse innovants et constructifs".

L'initiative s'inscrit dans le cadre du soutien apporté aux projets associatifs de jeunes, innovants et constructifs, qui s'inscrivent dans une vision stratégique à vocation sensibilisatrice et bénéfique et visant à soutenir et à promouvoir les initiatives de jeunes, a expliqué le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Timimoun,

Messaoud Mamouni.

Et de préciser que le projet de partenariat annoncé par le ministère de la Jeunesse finance deux projets importants menés par deux associations de la wilaya de Timimoun, l'association "Les Amis de l'environnement d'Ougrout" et l'association "Roueya" (Vision) de production audiovisuelle, après leur inscription sur la plateforme "Partenariat".

Une fiche technique de présentation de leurs projets a été soumise à la commission qui a approuvé leur sélection en tant que modèles réussis dans le domaine de la créativité.

De son côté, la membre du Conseil supérieur de la jeunesse, Mebarka Maatallah, a salué ces initiatives constructives de jeunes, appelant ces derniers à s'engager dans cette démarche qui vise à les orienter et à promouvoir leur sens de l'initiative.

Elle s'est engagée à accompagner de telles initiatives en raison de leur contribution à l'action de développement local.

Les présidents des deux associations bénéficiaires du financement du ministère de la Jeunesse ont fait une présentation de leur projet stratégique devant une assistance composée notamment de jeunes.

ILLIZI

Sept nouvelles opérations sectorielles pour booster le développement local

Pas moins de sept (7) nouvelles opérations de développement ont été retenues pour la wilaya d'Illizi, dans le cadre des programmes sectoriels de développement PSD-2026, a-t-on appris auprès de l'Assemblée populaire de wilaya.

Totalisant 50 projets multisectoriels inscrits pour la wilaya, ces opérations sont réparties entre les secteurs de l'Éducation (4 opérations), l'Environnement et les Énergies renouvelables (2) et le secteur des Moudjahidine et ayant droits (1), a détaillé le président de l'APW, Aneslem Aguayer, lors de la 2e session ordinaire de l'APW de l'année 2026.

Les projets accordés au secteur de l'éducation consistent en l'acquisition d'équipements et matériels pédagogiques au profit des établissements des cycles primaire, moyen et secondaire, répartis à travers les communes de la wilaya.

S'agissant des opérations retenues en faveur du secteur de l'Environnement et des Énergies renouvelables, il est fait état de l'inscription d'une étude de réalisation et d'équipement de deux (2) centres d'enfouissement techniques dans la circonscription administrative de Debdeb. Ceci, en plus d'une opération de réalisation d'un nouveau siège de la direction des Moudjahidine et Ayant droits, accompagné d'un logement de fonction au chef-lieu de wilaya.

Le président de l'APW a fait état, à titre de rappel, d'une série d'opérations de développement accordées à la wilaya, outre la réévaluation d'autres, dans le but de poursuivre la dynamique de développement à travers les différentes communes de la wilaya.

CONSTANTINE

Lancement de deux projets scientifiques en faveur de la jeunesse

Deux projets associatifs, financés par le ministère de la Jeunesse au titre de l'année 2026, ont été lancés jeudi à Constantine, en vue de soutenir les initiatives de la jeunesse dans les domaines de la documentation numérique du patrimoine touristique et de la qualification scientifique en astronomie.

S'exprimant dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre d'information consacrée à cet effet, le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Constantine, M. Lahcene Laadjadi, a précisé que ces deux projets s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, visant à consolider le mouvement associatif et à permettre aux associations de jeunes de concrétiser des projets de développement à fort impact sur le terrain.

Le même responsable a indiqué que ses services avaient reçu plusieurs propositions de projets émanant d'associations actives dans la wilaya, avant que deux d'entre eux ne soient retenus sur la base de nouveaux critères d'évaluation axés sur la qualité de l'initiative, son adéquation avec les priorités sectorielles et sa faisabilité, soulignant que la démarche tend à rationaliser le soutien public et à l'orienter vers des projets à forte valeur ajoutée.

Les projets retenus relèvent des secteurs du tourisme numérique et des sciences astronomiques. Le premier, intitulé "Mémoire de Constantine", est porté par l'association Plein Air de la jeunesse de la wilaya de Constantine et vise à documenter 30 sites historiques et touristiques par la technique de captation à 360 degrés en réalité virtuelle, tout en formant 30 jeunes aux métiers de la production numérique appliquée au tourisme.

Quant au second projet, "Eclipse 2027 : une opportunité pour forger une génération scientifique", il est piloté par l'association Sirius d'astronomie et ambitionne de créer 70 clubs d'astronomie au sein des maisons de jeunes, ainsi que de former 140 animateurs en prévision de l'observation, dans des conditions de sécurité optimales, des éclipses de 2026 et 2027.

Le DJS de Constantine a affirmé que les nouvelles orientations du ministère préconisent la domiciliation de ces projets au niveau des wilayas bénéficiaires, afin d'en accroître l'impact sur le terrain et de consacrer le rôle des associations locales dans l'animation des structures de jeunesse, relevant que cette approche contribuera à insuffler une dynamique nouvelle, à même de répondre aux aspirations de la jeunesse et de valoriser le patrimoine local, matériel et immatériel.

ORAN

Camp d'été au profit de 33 enfants atteints de cancer en phase de convalescence



Les activités du camp d'été annuel dédié à 33 enfants atteints de cancer en phase de convalescence ont été lancées, vendredi, au niveau de la forêt d'Ain El Kerma, dans la région de Cap Blanc, à l'ouest de la wilaya d'Oran.

Organisée par l'Association d'aide aux enfants atteints de cancer, cette initiative vise à offrir aux bénéficiaires un cadre de repos, de détente et de réadaptation après leur période de traitement hospitalier.

Le président de l'association, Mohamed Bensekrane, a indiqué à la presse, en marge de la cérémonie d'ouverture, que ce camp, qui s'étend sur 21 jours, est organisé chaque année au profit d'enfants venus de différentes wilayas du pays et pris en

charge au Centre de lutte contre le cancer d'El Hassi.

Il a précisé que cette action s'inscrit dans le cadre du programme social et récréatif mis en place par l'association, dont l'objectif est d'améliorer le bien-être psychologique des enfants, de les aider à retrouver progressivement leur vitalité et de favoriser leur retour à une vie normale dans un environnement naturel, loin du milieu hospitalier.

Un programme riche et diversifié a été élaboré à cette occasion. Il comprend notamment des activités récréatives, éducatives et sportives adaptées à l'état de santé des enfants, en coordination avec les services de la Jeunesse et des Sports ainsi que ceux de la Solidarité nationale, de la

Famille et de la Condition de la femme.

Le responsable a également souligné que l'association assure, durant toute la période du séjour, un accompagnement médical et nutritionnel des enfants, en collaboration avec l'équipe d'encadrement, afin de garantir leur sécurité et leur confort.

Organisé au niveau du centre de loisirs de l'association, situé dans la forêt d'Ain El Kerma, ce camp offre aux enfants une opportunité de se ressourcer et de changer d'environnement après plusieurs semaines de soins. Il contribue également à renforcer leur moral, leur confiance en eux et à créer des liens d'échange et de solidarité dans une ambiance conviviale.

Tizi-Ouzou : Intensification du contrôle des commerces et sensibilisation des consommateurs

La direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou a intensifié, en ces jours de forte hausse des températures, ses opérations de contrôle sur le terrain et ses campagnes de sensibilisation à travers les communes afin de préserver la santé du consommateur, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution.

Ces interventions, menées par les brigades des inspections territoriales, s'inscrivent dans le cadre de l'application du programme du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Elles visent à garantir la transparence des transactions commerciales, à assurer la disponibilité des produits de large consommation et à protéger la santé des citoyens, a-t-on précisé. Ces actions de contrôle sont menées en coordination avec les services de sécurité. A Draa El Mizan, les agents de contrôle ont mené une action au niveau d'un point de contrôle au centre-ville pour inspecter les conditions de transport des marchandises. A Tizi-Ouzou, une sortie conjointe avec la Gendarmerie nationale a permis de vérifier les conditions de stockage, les dates de péremption et l'hygiène générale dans plusieurs locaux commerciaux, entraînant des sanctions à l'encontre des contrevenants, a-t-on ajouté. Sur le volet de la sécurité sanitaire, une opération de contrôle de

conformité menée par l'inspection d'Azazga dans la commune de Ouaguenoun s'est soldée par la saisie et la destruction de 12,4 kg de viande rouge et de 10,4 kg de viande blanche (cuisses de dinde) impropres à la consommation humaine.

Des procédures juridiques ont été immédiatement enclenchées contre les commerçants contrevenants. Par ailleurs, des inspections ont été effectuées à Tadmait, notamment au niveau du point de vente du groupe public Agrodif, ainsi qu'à Draa Ben Khedda, Azazga et Boghni, afin de vérifier la disponibilité des produits agricoles et de large consommation, et de s'assurer du respect des prix et de la réglementation en vigueur. Parallèlement aux mesures répressives, la direction du commerce a lancé une large campagne de sensibilisation et prévention contre les intoxications alimentaires dans les grandes surfaces à travers plusieurs localités de la wilaya. Lors de ces sorties de sensibilisation, les agents ont appelé les consommateurs et les opérateurs au respect rigoureux de la chaîne du froid, à la vérification des dates limites de consommation et à éviter l'achat de produits exposés dans des conditions d'hygiène précaires. La direction du commerce a affirmé que ces sorties de terrain se poursuivront de manière régulière afin de préserver la santé publique et de faire respecter la loi.

BRÉSIL**Vinicius Jr s'excuse après l'élimination de la Coupe du monde**

L'attaquant vedette de la sélection brésilienne de football Vinicius Jr, s'est excusé ce vendredi auprès des supporters brésiliens pour l'«immense frustration» causée par l'élimination des 1/8es de finale de la Coupe du monde 2026 face à la Norvège (2-1). «Je sais à quel point je me suis préparé, à quel point je me suis concentré, je voulais le trophée de la Coupe du monde pour moi, pour ma famille», a déclaré la star du Real Madrid dans un message adressé aux supporters brésiliens sur Instagram, évoquant «le sentiment de frustration (...) immense». Si la sélection a déçu, l'attaquant de 25 ans a lui-même semblé s'agacer avec quatre buts inscrits pour une passe décisive durant le tournoi. «Nous avions un effectif suffisamment solide pour faire mieux mais nous n'y sommes pas parvenus. Je présente mes excuses et je me battrais pour notre rêve de devenir le sommet du monde», a-t-il ajouté. Dans ce Mondial nord-américain, les quintuples champions du monde ont signé leur pire performance en Coupe du monde depuis 1990 en Italie, lorsqu'ils avaient chuté au même stade de la compétition.

R.S

FOOT / AFRIQUE DU SUD**Le sélectionneur Hugo Broos quitte ses fonctions**

Le technicien belge Hugo Broos, 74 ans, a quitté ses fonctions de sélectionneur de l'Afrique du Sud après le Mondial où les «Bafana Bafana» ont atteint les 16es de finale, a indiqué vendredi un responsable de la Fédération nationale de football. «Hugo peut continuer à travailler avec l'équipe nationale, mais dans une fonction différente», a indiqué la même source. «Il y a eu beaucoup de candidatures pour le poste de sélectionneur national et Pitso (Mosimane) est l'une d'elles», a-t-il indiqué. Broos a, lui, annoncé son départ au magazine belge Humo, en précisant que le président de la Fédération sud-africaine, Danny Jordaan, souhaitait le conserver «dans un rôle différent, comme conseiller ou quelque chose du genre». Sous la conduite de Broos, l'Afrique du Sud est sortie pour la première fois de son groupe à une Coupe du monde, en terminant deuxième derrière le Mexique, grâce à une victoire contre la Corée du Sud (1-0). Mais le parcours des «Bafana Bafana» a pris fin dès les 16es, face au Canada (1-0). Le Belge, qui a pris ses fonctions en 2021, a aussi conduit la sélection sud-africaine à la troisième place lors de la Coupe d'Afrique des nations en 2024. Considéré parmi les candidats à la succession, Pitso Mosimane a déjà l'expérience du poste qu'il a occupé entre 2010, après le Mondial à domicile, et 2012, sans grand succès. Il a depuis coaché les Mamelodi Sundowns en Afrique du Sud (2012-2020) et Al-Ahly d'Égypte, clubs avec lesquels il a remporté trois fois la Ligue des champions d'Afrique.

ITALIE**L'AC Milan recrute l'Espagnol Mario Gila**

L'AC Milan, déjà actif sur le marché des transferts avec l'arrivée de Gonçalo Ramos, a recruté vendredi le défenseur international espagnol Mario Gila, en provenance de la Lazio Rome. Formé au Real Madrid, Gila, 25 ans, s'est engagé jusqu'en 2031, a précisé le Milan dans son communiqué. Selon le site spécialisé Transfermarkt, le club lombard a déboursé 30 millions d'euros pour le défenseur qui évoluait depuis 2022 à la Lazio. L'Espagnol a été recruté par le club de Milan qui, pour tourner la page d'une saison 2025-26 décevante, terminée à la 5e place en Serie A, a changé d'entraîneur, en nommant Ruben Amorim en remplaçant de Massimiliano Allegri, et complètement refondé sa direction sportive. Le club rosoneiro a déjà dépensé plus de 70 millions d'euros pour Gonçalo Ramos, avant-centre portugais en provenance du Paris SG. (APS) 59101/510

JOSÉ MOURINHO (NOUVEL ENTRAÎNEUR PORTUGAIS DU REAL MADRID)**«Je suis ici pour aider tout le monde à être meilleurs»**

Le nouvel entraîneur portugais du Real Madrid (Liga espagnole de football), José Mourinho, de retour sur le banc madrilène cet été, a déclaré vendredi que sa mission était d'aider tout le monde à être meilleurs, avant le début de la pré-saison la semaine prochaine. «Je suis ici pour aider tout le monde à être meilleurs, les joueurs, le staff, etc. Créer une culture du travail, de la responsabilité, de l'ambition et de quelque chose que je connais bien, qui est la responsabilité et l'honneur de travailler pour le Real Madrid», a-t-il indiqué à Real Madrid TV. Le Portugais de 63 ans a été nommé sur le banc madrilène pour succéder à Álvaro Arbeloa, après que le club merengue a conclu une deuxième saison consécutive sans le moindre trophée majeur. «Les mots me manquent parce que c'est comme une mission. Je ne suis pas préoccupé pour moi ou par le fait de savoir si je vais gagner beaucoup ou un peu», a-t-il ajouté. La nomination de Mourinho est vue comme une volonté du président Florentino Pérez de remettre de l'ordre et de la discipline, après une saison marquée par une gestion difficile des égos, à l'image de l'altercation entre Aurélien Tchouaméni et Federico Valverde, obligé d'aller à l'hôpital, en mai. Ni Xabi Alonso, limogé en janvier, ni Álvaro Arbeloa n'ont réussi à faire jouer ensemble les stars Kylian Mbappé, Jude Bellingham et Vinicius Jr sans perdre un équilibre sur le terrain. Lors de son premier passage au club, entre 2010 et 2013, Mourinho a aidé le Real Madrid à lutter contre le très dominateur FC Barcelone de Pep Guardiola. Le Real Madrid a déjà recruté plusieurs joueurs cet été: Marc Cucurella, Bernardo Silva, Denzel Dumfries ou encore Ibrahim Konaté.

R.S

MONDIAL-2026**L'Espagne vient à bout de la Belgique et défiera la France en demie**

L'Espagne a souvent buté sur Thibaut Courtois, mais a encore pu compter sur une réalisation tardive de Mikel Merino pour dominer la Belgique (2-1) vendredi à Los Angeles, offrant un choc très attendu en demi-finale du Mondial-2026 contre l'équipe de France. Annoncées parmi les grandes sélections favorites au titre depuis le début du tournoi, l'Espagne et la France vont s'affronter mardi à Dallas pour une place en finale, lors d'un choc qui fait saliver toute la planète football. Si les Bleus ont impressionné face au Maroc jeudi (2-0), la Roja a mis du temps à faire la décision contre des Diables Rouges à la hauteur de l'enjeu. Comme au tour précédent face au Portugal (1-0), Mikel Merino a délivré sa formation grâce à un but dans les dernières minutes. Merino est «un bon footballeur très polyvalent, il peut jouer en six, en huit, en dix et en neuf, et il fait tout bien», a salué son sélectionneur Luis de la Fuente. «Il a une compréhension du jeu exceptionnelle, du calme pour lire les matchs», a-t-il ajouté. Les Espagnols se qualifient ainsi en demies de la Coupe du monde pour la deuxième fois de leur histoire après 2010, l'année de leur titre mondial. Ils avaient participé au groupe final à quatre en 1950. Les Belges pourront eux regretter la

blessure de leur capitaine Youri Tielemans, forfait à la dernière minute, et surtout celle de leur gardien totem Thibaut Courtois, qui a quitté la pelouse blessé à une cuisse à la 71e. Le portier du Real «voulait continuer» mais a été sorti par son sélectionneur Rudi Garcia parce qu'il ne pouvait plus «jouer long» au pied, même s'il a expliqué «ne pas se sentir gêné», pour plonger.

L'erreur de Lammens

Dix-sept minutes plus tard, son remplaçant Senne Lammens a commis l'erreur fatale: un ballon relâché sur une frappe de loin de Pau Cubarsi, dans les pieds de Mikel Merino (88e), une issue cruelle pour le portier de 24 ans, lors de sa troisième sélection seulement, après une belle saison avec Manchester United. «Pour un gardien ce sont des sensations horribles, c'est un grand gardien, il reviendra plus fort», a compati Courtois. Encore solide derrière, la Roja a toutefois encaissé son premier but du tournoi, sur la première vraie incursion belge du match: à la réception d'un centre de Timothy Castagne, Charles de Ketelaere a gagné son duel contre Pau Cubarsi pour une tête qui a trompé Unai Simon (41e). Les Diables Rouges arrachaient à l'égalisation après l'ouverture du score de Fabian Ruiz qui avait bien

suivi une parade mal dégagée, cette fois de Courtois (30e). Le milieu du Paris SG mettait ainsi à profit sa première titularisation depuis le premier match de l'Espagne face au Cap-Vert.

Après un début de match prudent, la Roja semblait alors prendre confiance, avec une action collective fantastique mais non conclue (38e). Lamine Yamal, qui ne compte toujours qu'un seul but lors de la compétition, s'est démené, mais a manqué de précision, tirant trop à gauche (21e), trop à droite (40e et 52e), ou trop près de Courtois (61e) avant d'être frustré par de bonnes interventions défensives. Les entrées de Romelu Lukaku et Axel Witsel n'ont pas suffi pour la sélection de Rudi Garcia, qui aura fait trembler l'un des favoris du Mondial. «On aurait pu mieux faire avec le ballon (...) on n'a pas été assez dangereux», a toutefois regretté Castagne. Avant le choc contre la France, l'Espagne a récupéré l'attaquant Nico Williams, rentré en fin de rencontre pour la première fois depuis sa blessure face à l'Uruguay. Pour De la Fuente, ce n'est «pas exagéré de parler de finale avant l'heure», le technicien s'attend à «un super match», et la Roja se sent «capable de battre n'importe quelle équipe», a-t-il assuré pour lancer les hostilités.

AFP

KARATÉ-DO/ CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 2026 (SENIORS)

La JS Barika sacrée en kumité, le MC Alger domine le kata

La JS Barika (Batna) a remporté le titre national en kumité individuel, tandis que le MC Alger s'est adjugé le sacre en kata, à l'issue du Championnat d'Algérie de karaté-do (seniors messieurs et dames), clôturé vendredi à la salle Harcha-Hacène (Alger).

En kumité, les représentants de la JS Barika ont terminé en tête avec trois médailles d'or et une d'argent. Ils devançant le CR Belouizdad, auteur de deux médailles d'or et une de bronze, ainsi que le MC Alger, qui a récolté une médaille d'or, quatre d'argent et deux de bronze. Les clubs de OM Bir Touta (Alger), CF Constantine, JS Mesdour (Bouira) et CSA OC Tizi Rached (Tizi Ouzou) ont, quant à eux, décroché chacun une médaille d'or. Dans l'épreuve du kata (par équipes et individuel messieurs), le MC Alger a dominé les débats en s'adjugeant trois médailles d'or, synonymes de titre national. Evoquant le niveau technique de la compétition, le sélectionneur national de kumité, Fouad Benbara, a estimé que le bilan restait "globalement moyen", en raison notamment du retard pris dans l'organisation du championnat.

"Cette compétition marque la fin d'un cycle pour une génération de combattants et le début d'un nouveau cycle avec une relève encore en manque d'expérience. J'invite ces jeunes à redoubler d'efforts afin de réussir et de représenter dignement l'Algérie lors des prochaines échéances internationales", a-t-il déclaré à l'APS.

Le technicien national s'est toutefois montré satisfait des prestations de plusieurs nouveaux talents, citant notamment Oussama Feciou (CF Constantine, -75 kg) et Mouad Ali Salah-Eddine (JS Mesdour, +84 kg), tous deux sacrés champions d'Algérie pour la première fois de leur carrière. Il a exprimé l'espoir que cette nouvelle génération soit à la hauteur des défis qui l'attendent, notamment lors des Championnats d'Afrique, prévus en septembre prochain à Alger, ainsi qu'aux Jeux méditerranéens 2026, organisés cet été en Italie.

Benbara a également regretté l'absence de plusieurs internationaux, estimant que leur participation aurait permis "d'élever le niveau technique de la compétition, d'apporter une réelle plus-value et de motiver leurs coéquipiers." De son côté, la sélection



tionneuse nationale de kata, Kamelia Hadj Saïd, a jugé que le niveau de cette spécialité était "acceptable", tout en soulignant la nécessité de poursuivre le travail.

"Le kata a affiché un niveau convenable, mais il a besoin d'être davantage développé afin de nous permettre de représenter dignement l'Algérie dans les prochaines compétitions internationales. Je suis actuellement en train de bâtir une équipe compétitive avec les moyens disponibles et j'espère réussir cette mission", a-t-elle indiqué.

La Fédération algérienne de karaté-do a rappelé que ce championnat constituait une étape de sélection importante en vue

de retenir les athlètes appelés à renforcer les rangs de l'équipe nationale pour les prochaines échéances internationales, notamment les Jeux méditerranéens, prévus du 21 août au 3 septembre à Tarente en Italie, et les Championnats d'Afrique, programmés du 7 au 13 septembre à Alger. Plus de 700 athlètes, représentant 31 ligues et 208 clubs issus de différentes régions du pays, ont pris part à cette édition. Le championnat se poursuivra samedi avec les épreuves de kumité par équipes en matinée, avant les finales prévues dans la soirée, ainsi que la finale du kata individuel dames.

R.S

ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT 2026 - 1000 MÈTRES

L'Algérien Djamel Sedjati en troisième position

Le demi-fondeur algérien Djamel Sedjati a décroché la troisième place, en 2:13.94, sur le 1000 mètres du meeting de Monaco, disputé vendredi au Stade Louis II, pour le compte de la Ligue de Diamant 2026 d'athlétisme.

La course a été remportée par le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, en 2:11.83, considéré comme un nouveau record du monde sur la distance, au moment où le Britannique Jake Wightman a pris la deuxième place, en

2:12.77.

Sedjati a amélioré de trois centièmes de secondes son meilleur chrono sur la distance, lui qui le 5 mars 2024 avait bouclé le 1000 mètres en 2:13.97. Une performance qui le place à la troisième place des algériens les plus rapides sur cette distance.

Taoufik Makhoulfi reste à ce jour le meilleur algérien sur 1000 mètres, avec un chrono de 2:13.08, réalisé le 1er juillet 2015 à Nancy (France), devant Nouredine Morceli, avec

un chrono de 2:13.73, réalisé le 2 juillet 1993.

A noter que Saïd-Guerni Djabir, l'ancien champion algérien du demi-fond, particulièrement le 800 mètres, possède un chrono de 2:14.52 sur le 1000 mètres, réalisé le 5 septembre 1999. De son côté, le demi-fondeur kényan de 21 ans a effacé la marque de son compatriote Noah Ngeny - 2 min 11 sec 96 - établie au meeting de Rieti (Italie) en septembre 1999.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

L'attaquant camerounais Franck Mbella Etouga s'engage au CR Belouizdad

Le CR Belouizdad a officialisé la signature de l'attaquant camerounais Franck Mbella Etouga, qui s'est engagé pour les trois prochaines saisons, en provenance de l'USM Khenchela, a annoncé vendredi la direction du club de Ligue 1 Mobilis de football. L'avant-centre de 24 ans rejoint le club algérois avec l'objectif d'apporter toute son efficacité devant le but. Considéré comme l'un des meilleurs finisseurs du championnat algérien, Mbella Etouga s'est particulièrement illustré lors de la seconde moitié de la saison écoulée sous les couleurs de l'USM Khenchela.

Dans son communiqué publié sur les réseaux sociaux, la direction du CR Belouizdad a souhaité la bienvenue à son nouvel attaquant, tout en lui adressant ses vœux de réussite sous les couleurs rouge et blanc. Le CRB est l'un des clubs les plus actifs depuis l'ouverture officielle du mercato estival, en engageant entre autres, l'attaquant Youssri Bouzok (ex-Al-Raed/ Arabie saoudite), les défenseurs Riyane Akacem (JSS) et Sofiane Bouchar (Al-Qadisia SC/ Koweït), le milieu de terrain Mehdi Boudjemâa (Al-Wehda/Saudi Pro League), ainsi que le milieu international tunisien Houssein Tka (ES Tunis). La direction a confié la barre technique au Tunisien Nabil Maïlou, qui s'est engagé pour une saison. L'ancien coach de l'USM Alger et de l'ES Tunis a dirigé dimanche dernier la séance de la reprise, en prévision de l'exercice 2026-2027. Le CRB a bouclé la saison 2025-2026 à la troisième place au classement final avec 53 points, loin derrière le MC Alger (65 pts), sacré champion pour la troisième fois de suite.

FOOT/LIGUE 1

Le CR Témouchent dévoile une "première vague" de huit recrues

Le CR Témouchent, promu cette saison en Ligue 1, a déjà enregistré la signature de huit nouvelles recrues dans le cadre de son mercato estival, une première vague de renforts appelée à être suivie par d'autres arrivées, selon la direction du club, qui entend poursuivre le renforcement de l'effectif en prévision du nouvel exercice.

Le club témouchentois a ainsi officialisé l'arrivée d'Abdenour Kheroubi, en provenance du CA Batna, de Boumediene Freifer, transféré de l'ASM Oran, ainsi que de Chafai Gargour, qui rejoint le Chabab après son passage au CR Belouizdad (U20). Ali Larbi, également en provenance de l'ASM Oran, figure lui aussi parmi les nouvelles recrues.

Le CRT a, en outre, renforcé le poste de gardien de but avec les signatures d'Abdelkader Morsli et de Léonard Agoune, alors qu'Islam Chahrouh, arrivé du NA Ben Aknoun, vient étoffer les options dans la charnière centrale de l'arrière-garde. Le défenseur Houari Ferhani, qui évoluait la saison dernière à l'étranger, complète cette première liste de renforts officialisés.

Parallèlement à cette campagne de recrutement, les dirigeants ont opté pour la continuité sur le plan technique en renouvelant leur confiance à l'entraîneur Mustapha Djallil, artisan de l'accession du club parmi l'élite. Son staff technique est également maintenu, avec un renforcement annoncé afin de répondre aux exigences de la Ligue 1.

Ayant accédé pour la première fois parmi l'élite du football algérien, le CRT affiche ainsi ses ambitions de bâtir un groupe compétitif capable de réussir son retour en Ligue 1. La direction du club a d'ores et déjà indiqué que cette série de huit recrues ne constituait qu'une première vague, d'autres joueurs devant être annoncés dans les prochains jours afin de compléter l'effectif avant l'entame de la saison.

R.S

ATHLÉTISME / MONDIAUX-2026 U20

Trois athlètes algériens réalisent les minima de participation

Trois athlètes algériens ont réussi leurs minima de qualification aux prochains Championnats du monde des moins de vingt ans (U20), lors du Championnat d'Algérie de la catégorie, clôturé au complexe sportif de Lalla Setti, dans la wilaya de Tiemcen.

Il s'agit d'Issam Louadij, qui s'est qualifié pour l'épreuve du saut en longueur, avec un bond mesuré à 7,69 mètres, ainsi que de Zahr-Eddine Gacemi et Mohamed Ben Yeghzar, qui se sont qualifiés sur 110 mètres/haies, avec des chronos respectifs de 13.60 et 13.94. Ces trois athlètes emboîtent le pas à leur com-

patriote Hala Mefti, qui s'était qualifiée pour l'épreuve du triple saut, avec une marque à 13,05 mètres, réalisée fin juin dernier à Alger. Avant elle, Zakaria Ghazali (Club Blida) et Mehdi Yahia (Ecole des champions de Béjaïa) s'étaient également qualifiés pour le triple saut des Mondiaux-2026 U20, après avoir réalisé les minima nécessaires, respectivement en 15,91 mètres et 15,47 mètres. De son côté, Hamdi Mohamed Akram, du MC Alger, a réussi les minima de qualification pour le 200 mètres, avec un chrono de 20.98, considéré comme un nouveau record personnel pour lui, alors que

Younes Ghalem, sociétaire du club Affak Ouled Mimoun (wilaya de Tiemcen) s'est qualifié pour le 1500 mètres, en réalisant les minima fixés à 3:47.42.

Il est le deuxième athlète du club d'Ouled Mimoun à se qualifier pour cet événement planétaire pour jeunes, après Yacine Chaâbane, qui s'était qualifié pour le 400 mètres. Cette édition 2026 des Championnats du monde U20 aura lieu du 5 au 9 août prochain, au stade Hayward Field, de l'Université de l'Oregon, à Eugene.

R.S

SÉNÉGAL

Le bras de fer entre les syndicats et les autorités se poursuit



Parmi les doléances, un manque de concertations sur des réformes qui concernent les droits des travailleurs, et une série de licenciements dans des institutions que les syndicats veulent voir annulés. Après un nouvel échec des négociations avec le ministère de la Fonction publique, une grève de 24h a été déclarée vendredi. Les transports en commun, les tribunaux de justice, certains hôpitaux publics aussi fonctionnaient au ralenti vendredi. Satisfecit du côté

du Front syndical pour la défense du travail (FSDT) à l'initiative de ce débrayage, avec une grève suivie à 75% dans tout le pays selon cette coalition de 12 syndicats. Malgré une manifestation début avril, puis le 1er mai et des négociations jeudi, les principaux syndicats estiment les progrès insuffisants. Et notamment sur la réforme du code du travail. Le nouveau texte prévoit de prolonger à quatre ans au lieu de deux les contrats à durée déterminée avec la possibilité de les renouveler. Inaccepta-

bles pour les syndicats qui demandent au gouvernement de revenir sur cette mesure. Autre point de friction : les licenciements dans beaucoup de secteurs, jugés abusifs. Les syndicats demandent la réintégration d'environ 3 000 personnes renvoyées de différentes institutions ou entreprises publiques. Enfin, les syndicats demandent des mesures pour faire face à la cherté de la vie et menacent de refaire grève. Des discussions devraient reprendre dans les prochains jours.

AVANT LES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT

Donald Trump révoque les chefs d'une agence électorale

La Commission d'assistance aux élections (EAC), organisme fédéral créé en 2002, est chargée de certifier les équipements de vote et de répartir les financements fédéraux destinés à l'organisation des élections. Depuis plusieurs mois, elle est au cœur d'un bras de fer avec Donald Trump, qui souhaitait imposer la présentation d'une preuve de citoyenneté lors de l'inscription sur les listes électorales. Une mesure largement bloquée par la justice. Traditionnellement composée de quatre commissaires issus des deux principaux partis, l'EAC avait déjà vu deux de ses membres républicains quitter leurs fonctions plus tôt cette année. Les deux derniers commissaires, nommés par les démocrates, ont à leur tour été limogés par la Maison Blanche avec effet immédiat, selon plusieurs médias américains. Cette décision a suscité de vives critiques dans le camp démocrate. Le secrétaire d'État de l'Arizona, Adrian Fontes, y voit une mesure « irresponsable et dangereuse », tandis que le sénateur Mark Warner réclame des



explications, à quelques mois des élections de mi-mandat de 2026. Pour Michael Waldman, président du Brennan Center for Justice, ces renvois sont particulièrement préoccupants au regard des tentatives répétées de Donald Trump d'influencer le processus électoral. La Maison Blanche affirme toutefois que le président est en droit de remplacer des responsables qui ne partagent pas sa priorité de garantir des élections sûres et de préserver l'intégrité des suffrages.

MALGRÉ L'ESCALADE MILITAIRE

Reprise des contacts entre les États-Unis et l'Iran

Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi que les États-Unis avaient accepté de reprendre les discussions avec l'Iran, à la demande de Téhéran, tout en affirmant que le cessez-le-feu entre les deux pays était désormais « terminé ».

Dans un message publié sur sa plateforme Truth Social, Donald Trump a déclaré que la République islamique avait sollicité la poursuite des négociations et que Washington avait donné son accord. Il a toutefois précisé que les autorités américaines avaient informé l'Iran « sans aucune ambiguïté » que le cessez-le-feu n'était plus en vigueur.

Téhéran affiche sa fermeté. Du côté iranien, les responsables ont réaffirmé qu'ils ne céderaient pas aux pressions américaines. Le président du Parlement et principal négociateur iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a averti que son pays était prêt à assurer une « défense globale » si les États-Unis ne respectaient pas le protocole d'accord signé le mois dernier.

Selon lui, « la guerre ne prendra jamais fin par la capitulation de l'Iran ». Il a également indiqué avoir fait savoir au vice-président américain J.D. Vance, lors des négociations, que Téhéran ne faisait pas confiance à Washington, ajoutant que « seuls ceux qui sont prêts à la guerre peuvent négocier avec les États-Unis ».

Une intense activité diplomatique. Ces déclarations interviennent alors que les efforts diplomatiques se multiplient pour tenter d'enrayer la récente escalade entre Washington et Téhéran.

Selon une source proche des discussions, des négociateurs qataris se trouvent actuellement en Iran afin de rencontrer des responsables iraniens. Cette médiation, menée en coordination avec les États-Unis, vise à apaiser les tensions et à préparer la reprise de négociations plus larges.

Les discussions portent notamment sur la mise en œuvre du mémorandum d'entente conclu entre les deux pays, ainsi que sur les principaux points de friction ayant conduit à la récente crise, en particulier les différends liés à la navigation dans le détroit d'Ormuz.

L'agence iranienne semi-officielle Tasnim a confirmé la visite d'une délégation qatarie à Téhéran vendredi. Cette initiative s'inscrit dans les efforts de Doha pour consolider son rôle de médiateur après les récentes tensions militaires dans la région.

Selon l'agence, cette visite intervient après des accusations attribuées au Qatar concernant un incident survenu dans le détroit d'Ormuz et les frappes américaines qui ont suivi contre des installations militaires et civiles iraniennes.



Parallèlement, l'émir du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, s'est entretenu avec le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif des développements régionaux et des discussions en cours entre Washington et Téhéran.

Dans un communiqué, le Diwan de l'émir a indiqué que les deux dirigeants avaient souligné la nécessité de privilégier la diplomatie, de poursuivre les efforts de désescalade et de résoudre les différends par des moyens pacifiques. Ils ont également insisté sur l'importance de préserver la sécurité maritime et de renforcer la coopération régionale afin de créer les conditions d'une paix durable.

Le Pakistan s'implique dans la médiation. Islamabad poursuit également ses efforts de médiation. Selon des sources sécuritaires pakistanaises, l'Iran continue de privilégier une solution diplomatique malgré les récentes frappes américaines et a demandé au Pakistan de transmettre à Washington sa volonté de reprendre les négociations.

Des sources proches du dossier indiquent que plusieurs canaux de communication restent ouverts entre les deux parties. Elles précisent également qu'une réunion entre le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, et le chef de l'armée pakis-

tanaise, le général Asim Munir, s'est prolongée tard dans la soirée de jeudi.

Le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif a par ailleurs annoncé s'être entretenu avec le président iranien Massoud Pezeshkian au sujet de l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Dans un message publié sur la plateforme X, il a réaffirmé la disponibilité du Pakistan à poursuivre son rôle de facilitateur entre les différentes parties, appelant à la retenue, au dialogue et à la diplomatie afin de préserver les progrès réalisés en faveur de la paix au cours des derniers mois.

Selon les mêmes sources, les responsables iraniens ont également exprimé leur inquiétude quant à l'attitude que pourraient adopter certaines factions les plus radicales du pays dans les prochaines semaines. Washington maintient les contacts. Malgré la dégradation de la situation sur le terrain, un responsable américain a assuré que les États-Unis restaient déterminés à parvenir à une solution négociée. Il a indiqué que les « discussions techniques se poursuivent », laissant entendre que les contacts entre les deux pays n'ont pas été interrompus malgré les récents développements militaires.

R.I

AGRESSION SIONISTE

Le grand mufti d'El-Qods arrêté après la prière du vendredi

Le grand mufti d'El-Qods et des territoires palestiniens, cheikh Mohammad Hussein, a été arrêté par les forces d'occupation sionistes, à l'issue de la prière du vendredi à la mosquée Al-Aqsa, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon la même source, les forces d'occupation ont remis au cheikh Hussein un ordre lui interdisant l'accès à l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa pendant une semaine.

Les forces sionistes ont par ailleurs mené plusieurs opérations en Cisjordanie occupée, procédant à des arrestations et à des incursions dans plusieurs localités, notamment à El-Qods Est, Beit Lahm et Ramallah, tandis que des groupes de colons sionistes se sont rassemblés aux abords de plusieurs villages. Ces agressions interviennent dans un contexte de tensions persistantes en Cisjordanie occupée, marqué par une intensification des raids militaires sionistes, des arrestations et des violences impliquant des colons dans plusieurs gouvernorats palestiniens.

R.I

NIGERIA

Les forces de l'ordre libèrent des dizaines d'élèves

Des dizaines d'élèves enlevés lors d'une rare attaque dans le sud-ouest du Nigeria en mai, il y a 56 jours, ont été libérés, a annoncé vendredi le porte-parole de la présidence. Des hommes armés, que l'armée nigérienne a accusés d'être des terroristes de "Boko Haram", avaient enlevé 46 élèves et membres du personnel de trois écoles dans l'Etat d'Oyo, dans le sud-ouest du pays, le 15 mai. Le raid mené par les ravisseurs contre des écoles d'Esiele et Yawota, deux communautés agraires situées en bordure du vaste parc national d'Old Oyo, est rapidement devenu un sujet brûlant, suscitant des manifestations, une grève d'un mois des enseignants de l'Etat et des condamnations retentissantes à l'international.

"Je suis profondément heureux que nos forces de sécurité aient réussi aujourd'hui à secourir les élèves et les enseignants enlevés à Orire, dans la région d'Ogbomoso de l'Etat d'Oyo, à l'issue d'une opération conjointe de l'armée, de la police et des services de renseignement ayant permis de neutraliser certains des terroristes ayant perpétré cet acte odieux et d'en arrêter huit autres", a déclaré le président Bola Tinubu dans un communiqué. Son porte-parole Bayo Onanuga avait annoncé la nouvelle dans une publication sur un réseau social accompagnée de photos de certains des enfants.

R.I

L'IRAN INTENSIFIE SES CONSULTATIONS AVEC OMAN

Gestion du détroit d'Ormuz

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, est arrivé samedi dans la capitale omanaise, Mascate, afin de discuter des modalités de gestion du détroit d'Ormuz ainsi que des évolutions régionales. L'agence de presse iranienne IRNA a indiqué qu'Araghchi s'était rendu à Mascate « pour examiner la question du détroit d'Ormuz, les développements régionaux et les relations bilatérales avec les responsables omanais ». Elle a précisé que le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail

Baghaei, avait déclaré vendredi soir à la presse que cette visite s'inscrivait « dans le prolongement des consultations engagées avec Oman au cours des deux derniers mois concernant la question du détroit d'Ormuz ». Baghaei a souligné que le détroit constituait « l'un des principaux sujets » du protocole d'accord signé avec les États-Unis le 18 juin 2026 en vue de mettre fin à la guerre. Il a ajouté : « Conformément à ce qui a été convenu, nous devons mener des consultations et coopérer avec Oman sur cette question. Plusieurs cy-

cles de réunions techniques ont déjà eu lieu, tant à Téhéran qu'à Mascate. Cette visite s'inscrit également dans la continuité de ces consultations afin de contribuer à faciliter une navigation sûre dans le détroit d'Ormuz. » Vendredi, les États-Unis ont demandé à l'Iran de prendre un engagement public à ne pas cibler les navires transitant par le détroit d'Ormuz et à maintenir ouverts tous les couloirs maritimes à la navigation commerciale, selon des médias américains citant des responsables américains ayant requis l'anonymat. Cette de-

mande intervient alors que la région du détroit d'Ormuz connaît périodiquement des tensions sécuritaires dans le contexte de la guerre déclenchée par les États-Unis et Israël contre l'Iran le 28 février 2026. L'Iran continue de soutenir qu'une coordination préalable avec lui est nécessaire avant le passage de tout navire par le détroit stratégique d'Ormuz, considéré comme l'un des plus importants corridors maritimes mondiaux pour l'approvisionnement énergétique.

R.I

TÉLÉ

VISION



TFX

Banlieue 13 : ultimatum

21h10



Trois ans après les événements tumultueux de la première banlieue, le ghetto demeure un territoire dominé par les gangs, où le trafic de stupéfiants s'organise selon des clivages ethniques, chaque quartier étant dirigé par un chef de gang.

france 3 Hudson et Rex

21h10



Un décès survenu pendant la diffusion en direct d'une émission de télé-réalité de survie conduit Mark et ses collègues à découvrir un meurtre déguisé en attaque d'ours.

W9

Belle et Sébastien : nouvelle génération

21h10



Sébastien, 10 ans, est un garçon espiègle et passionné de skateboard, dont les frasques répétées finissent par mettre à rude épreuve la patience de son entourage.

RMC LIFE

Urgences

21h10



La tension monte entre les internes alors que le Dr. Peter Benton et le Dr. Langworthy se disputent ardemment la position d'interne en chef. Cette rivalité crée un climat de compétition intense, mettant à l'épreuve leurs compétences et leur détermination.

C STAR

Chicago Fire

21h10



À la caserne des pompiers numéro 51 de Chicago, l'atmosphère est électrique alors que l'inspecteur Pryma mène une enquête qui s'achève de manière inattendue et explosive.

arte

La nuit nous appartient

21h00



Avec l'explosion du trafic de drogue, la mafia russe étend son influence sur le monde de la nuit. Pour continuer son ascension, Bobby doit cacher ses liens avec sa famille.

tmc

Esprits criminels

21h15



La voiture de Molly Grandin, disparue depuis vingt-quatre heures, est retrouvée sur un parking. Quatre mois auparavant, une autre femme avait été torturée puis poignardée, sa voiture abandonnée au même endroit.

Matt Damon n'a jamais joué dans un film aussi difficile et exigeant que "L'Odyssée."



Matt Damon a incarné l'agent Jason Bourne, un astronaute bloqué sur Mars et des dizaines d'autres personnages, mais il affirme que son rôle du roi grec Ulysse a été son plus grand défi au cinéma. L'Odyssée d'Homère, réinventée par Christopher Nolan, le réalisateur d'Oppenheimer, sortira en salles le 15 juillet.

« Tout est filmé en direct. Si vous voyez mille personnes, c'est qu'il y a réellement mille personnes sur le plateau. Les bateaux en arrière-plan sont de vrais bateaux », a déclaré Matt Damon, précisant que ce film, doté d'un budget de 250 millions de dollars, aurait pu être réalisé il y a 80 ans. Pour adapter l'un des plus anciens récits conservés à ce jour dans l'histoire de l'humanité, ce long métrage de près de trois heures, produit par Universal Pictures, a été entièrement tourné avec des caméras IMAX, un format de film qui permet une meilleure résolution.

Le film « L'Odyssée » de Nolan a été tourné dans six pays, dont la Grèce et l'Islande. Matt Damon et les autres acteurs ont travaillé dans des conditions climatiques extrêmes, bravant des vents violents et des pluies torrentielles à bord de navires en mer. « C'était, sans aucun doute, le film le plus difficile et le plus exigeant que j'aie jamais tourné », a-t-il déclaré. Christopher Nolan avait précédemment confirmé que l'acteur avait joué « sur des bateaux, en montagne, dans des grottes, sous un soleil de plomb, sous des pluies torrentielles et dans des vents violents ». Bien que ce poème épique date du VIIe ou VIIIe siècle avant J.-C., les érudits pensent qu'il a été transmis oralement bien avant cette période. L'histoire suit Ulysse dans sa tentative de retour chez lui après avoir conçu la stratégie qui a permis aux Grecs de remporter la guerre de Troie. Au cours de son périple à travers les mers, le héros rencontre des sorcières, des monstres et des dieux, avant de retrouver enfin sa femme, Pénélope et son fils Télémaque.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Locarno 2026 : Le Festival dévoilera plus de cent premières mondiales lors de sa 79^e édition

Lors de sa 79^e édition, qui se déroulera du 5 au 15 août, le Festival du film de Locarno présentera 233 films, dont 103 premières mondiales, issus de 69 pays de production et de coproduction, tous formats confondus, dont onze longs métrages en lice pour le meilleur premier.

D'une manière générale, la compétition internationale se caractérise par "des films aux récits puissants, qui mettent souvent la famille au centre", précise le directeur artistique.

Parmi eux, l'adaptation au grand écran par le réalisateur italien Salvatore Mereu d'un roman d'Alberto Capitta, dans lequel se croisent les destins de trois familles sardes.

La Piazza Grande accueillera aussi le dernier opus de Petra Volpe, "Frank & Louis", qui raconte l'amitié en prison entre deux détenus. Il s'agit du premier film en anglais de la réalisatrice italo-suisse, qui a signé "L'ordre divin" (2017) et "En première ligne" (2025), ex-candidat aux Oscars. Dans la catégorie des talents émergents, treize films sont à l'affiche hors concours.

Plusieurs films projetés à Locarno s'inspirent de personnages ou événements réels. Parmi eux, le long métrage de l'Autrichien Peter Brunner "Down the Arm of God", sur les pas d'un jeune pasteur au Texas qui s'est donné pour mission d'aider les sans-abri. James Gray viendra également présenter son nouveau long métrage, Paper Tiger, et Kevin Costner présentera une nouvelle version de son classique aux sept Oscars, Danse avec les loups. En clôture, c'est la comédie de Marc Fitoussi, Ni vue ni connue, avec Isabelle Huppert et Sandrine Kiberlain, qui viendra fermer le rideau.

De nombreux invités exceptionnels seront également honorés, comme Virginie Efira, Isabella Rossellini, Asia Argento, le réalisateur Darren Aronofsky, Olivia Wilde - qui viendra présenter son long métrage L'Invitation - et le maquilleur Rick Baker, l'artiste derrière le clip Thriller de Michael Jackson et Le Loup-garou de Londres.

N.C

La Journée arabe du théâtre 2027 : Le Tunisien Taoufik Jebali rédigera le message officiel

L'Instance arabe du théâtre a choisi le dramaturge tunisien Taoufik Jebali pour rédiger et prononcer le message de la Journée arabe du théâtre, prévue le 10 janvier 2027, lors de l'ouverture de la 17^e édition du Festival du théâtre arabe qui se déroulera en Jordanie.

Le secrétaire général de l'Instance arabe du théâtre, Ismail Abdullah, a déclaré à cette occasion que Taoufik Jebali représentait une contribution majeure à la trajectoire de ce message depuis son lancement. Il a souligné que l'Instance veillait à ce que les grandes figures éclairaient de leurs idées la voie des praticiens du théâtre, ajoutant que le texte de Jebali porterait l'empreinte de son expérience humaine et créative dont l'impact est reconnu.

L'Instance a précisé que ce choix intervient en reconnaissance du parcours de Taoufik Jebali, qualifié de modèle théâtral unique sur les scènes tunisiennes et arabes. Pionnier, auteur, acteur, metteur en scène, producteur et encadreur, il est le fondateur de l'espace théâtral indépendant El Teatro et d'une école de formation continue à l'art dramatique depuis près de quarante ans.

Il est l'auteur de pièces emblématiques telles que "Klem Ellili" (Paroles de nuit), "Mémoires d'un Dinosauire", "Le Fou" ou encore "Thalathoun" (Trente ans, et je doute encore), des œuvres qui portent sa vision propre du fond et de la forme, influençant plusieurs générations.

L'Instance arabe du théâtre a souligné que Taoufik Jebali, également auteur des ouvrages en arabe "Lastou al-masrahi al-mounassib" (Je ne suis pas l'homme de théâtre qui convient) et "Al-mouwazi fi akhbar al-masrah al-nachazi... wa mahmalat oukhra" (Le Parallèle dans l'histoire du théâtre dissonant, et autres notes éparées), publié en 2024.

Avec cette désignation, Taoufik Jebali prononcera son discours lors du festival qui sera organisé du 10 au 16 janvier 2027 en Jordanie, en coopération avec le ministère jordanien de la Culture et le Syndicat des artistes jordaniens.

Il rejoint ainsi les figures influentes du monde arabe ayant marqué cette journée, à l'instar de Yaqoub Al-Shadrawi, Samiha Ayoub, Ezz El-Din Al-Madani, Youssef El-Ali, Suad Abdullah, Thuraya Jabran, du cheikh Sultan Al-Qasimi, de Youssef Ayedabi, Zinati Qudsia, Hatem El-Sayed, Farhan Bulbul, Sid Ahmed Agoumi, Khalifa Al-Arifi, Ismail Abdullah, Rafiq Ali Ahmed, Jawad Al-Asadi, Nidal Al-Asqhar, Fathi Abdel Rahman ou encore Sameh Mehran.

Fondée le 28 octobre 2007 à l'initiative du cheikh Sultan bin Muhammad Al Qasimi, membre du Conseil suprême des Émirats arabes unis et émir de Sharjah, l'Instance arabe du théâtre est une organisation non gouvernementale à but non lucratif dédiée au développement des arts dramatiques dans le monde arabe.

L'Instance assure également l'organisation du Festival du théâtre arabe, une manifestation annuelle itinérante dont le pays d'accueil change à chaque édition afin de valoriser les différentes scènes locales. Après une 16^e édition organisée en Égypte en 2026, c'est la Jordanie qui abritera la 17^e édition en janvier 2027, marquant la troisième fois de son histoire que le royaume accueille cet événement régional, après les sessions de 2012 et de 2020. Le festival s'était par ailleurs déjà tenu en Tunisie, qui en avait abrité la 10^e édition anniversaire en janvier 2018.

N.C

ANIMÉE PAR KADER JAPONAIS ET MIRNA MALLOUHI

Le public en force à la 2^{ème} soirée du festival culturel international de Timgad



La deuxième soirée du 43^e Festival culturel international de Timgad, à Batna, a été marquée, dans la nuit de vendredi, par une forte affluente du public composé principalement de jeunes et de familles.

L'assistance qui s'est massée sur les gradins du nouveau théâtre de plein-air adjacent au site archéologique de Timgad a chaleureusement interagi avec les artistes qui ont brillé sur scène, appréciant particulièrement les chansons mêlant le style moderne du raï et les mélodies chaouïes au-

tentiques.

La chanteuse syrienne Mirna Mallouhi a ouvert le bal, suivie du jeune Crystal et le groupe "Roll Roots" constitué d'Algériens expatriés, et de Youcef Yahiaoui. Le moment le plus fort et le plus intense fut vécu avec l'artiste Kader Japonais qui a enflammé les gradins et a ravi le public avec ses plus belles chansons, dont le public a repris en chœur des extraits dans une très belle ambiance où les applaudissements se sont mêlés aux pas de danse.

Les citoyens présents, jeunes et familles, ont cha-

leureusement salué le retour du Festival de Timgad après trois ans d'absence, et souligné la bonne organisation qui a marqué les deux premières soirées de cette édition dont le coup d'envoi fut, d'un avis très largement partagé, remarquable.

Le programme du festival, lancé dans la soirée de jeudi, permettra au public de découvrir des artistes de Tunisie, de Syrie, de Mauritanie et du Tchad, ainsi que d'artistes algériens, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, au cours de soirées musicales qui devraient satisfaire tous les goûts,

comme promis par les organisateurs de cet événement. Cette édition s'est également distinguée par l'adoption de techniques d'éclairage et de sonorisation très performantes, conférant une touche spéciale aux performances présentées sur la scène du nouveau théâtre de plein-air de Timgad qui, pour rappel, avait bénéficié avant le début du festival, de travaux d'aménagement et de réhabilitation financés sur le budget de la wilaya de Batna.

R.C

Tlemcen : Une semaine pour le film révolutionnaire

La manifestation "Semaine du film révolutionnaire" a été clôturée, jeudi, au Palais de la culture "Abdelkrim Dal" de Tlemcen, à l'initiative de cet établissement culturel, dans le cadre de la célébration du 64^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale.

Cette manifestation a proposé la projection du long métrage "Fatma N'Soumer, le Burnous enflammé", réalisé par Belkacem Hadjadj, ainsi que de trois

documentaires : "L'Histoire de la Bataille d'Alger" de Salim Aggar, "La Nuit de l'Indépendance" d'Ahmed Abdeljawad Bouhazza et "Abdelkader" de Salem Ibrahim.

Ces œuvres cinématographiques retracent plusieurs étapes marquantes de la Guerre de libération nationale. Certaines reviennent sur la période s'étendant du 19 mars au 5 juillet 1962, tandis que d'autres mettent en lumière les coulisses du tournage du film "La Bataille d'Alger" ou encore différents

aspects de la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

Selon les organisateurs, cette initiative culturelle vise à renforcer les valeurs de patriotisme auprès des jeunes générations, tout en mettant en exergue les souffrances, les sacrifices et les actes héroïques du peuple algérien durant son combat pour l'Indépendance.

R.C

Khenchela : Les travaux de réhabilitation de la Maison de la culture bientôt réceptionnés

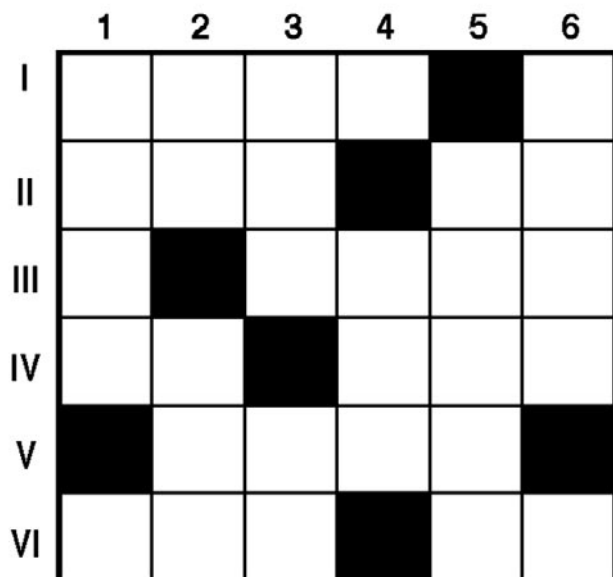
Les travaux de réhabilitation de la Maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela seront bientôt réceptionnés. Une enveloppe financière de 73 millions a été dédiée pour cette action menée dans le cadre d'un programme visant à réhabiliter les structures culturelles dans les différentes wilayas. Le projet a porté sur

l'aménagement d'une nouvelle façade, la réfection de la peinture intérieure et extérieure, la remise en état des réseaux d'alimentation en eau et en électricité, ainsi que sur la rénovation de la salle de spectacle pour laquelle de nouveaux équipements audio ont été acquis. L'objectif de la réhabilitation de cet équipement culturel, qui s'étend

sur une superficie de 5.300 m², consiste à améliorer les conditions de travail et d'accueil et de contribuer à la promotion des activités culturelles compte tenu de l'attrait exercé par cette structure sur les professionnels, les amateurs et les passionnés d'activités artistiques et culturelles.

R.C

Nombres croisés



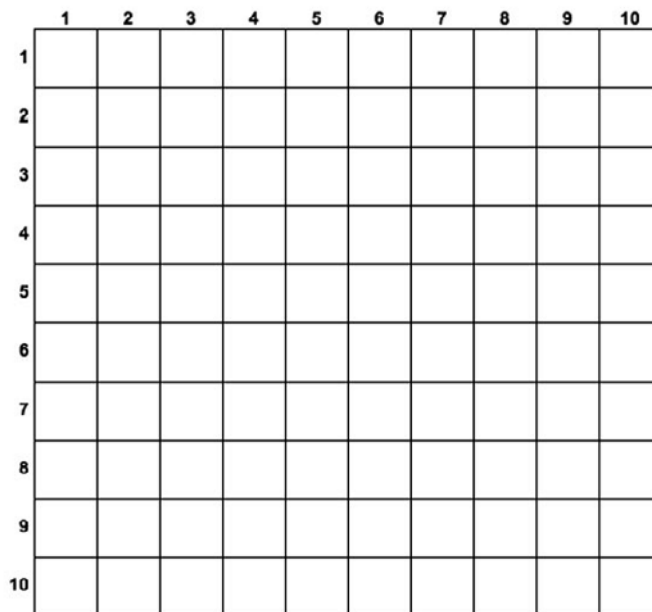
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



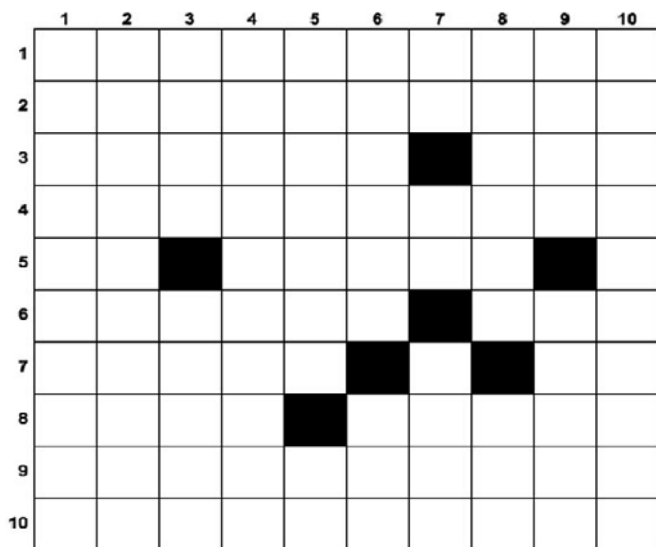
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Plus de 5000 morts à cause de la canicule depuis le début de l'année

L'Allemagne a enregistré environ 5120 décès liés aux vagues de chaleurs depuis le début de l'année, la plupart étant survenus lors de la canicule fin juin, selon les estimations de l'Institut Robert Koch pour les maladies infectieuses (RKI) publiées jeudi. Selon l'institut, environ 2950 des décès estimés au 28 juin concernaient des personnes âgées de 85 ans et plus. Ce chiffre s'élevait à quelque 1320 chez les 75 à 84 ans, à près de 550 chez les 65 à 74 ans et autour de 300 chez les moins de 65 ans. Les estimations du RKI, basées sur des données issues de modèles informatiques, pourraient cependant sous-estimer le nombre réel de victimes. Les calculs de l'Office fédéral allemand de la statistique ont révélé une surmortalité de 6800 cas durant la semaine du 22 au 28 juin. Les deux institutions utilisent toutefois des méthodes de calcul différentes. Selon le service météorologique allemand (DWD), juin 2026 a été le deuxième mois le plus chaud jamais enregistré avec une température moyenne de 19,5 degrés. Et selon les données actuelles, la nuit du 27 au 28 juin a été la plus chaude jamais enregistrée en Allemagne.

FOOTBALL

L'international sud-africain Jayden Adams s'éteint à 25 ans

L'international sud-africain Jayden Adams, milieu de terrain de Mamelodi Sundowns et des "Bafana Bafana", est décédé à l'âge de 25 ans, ont annoncé les autorités sportives sud-africaines et plusieurs instances du football du pays, suscitant une vive émotion au sein de la famille du football africain. Le joueur, qui venait de représenter l'Afrique du Sud à la Coupe du monde 2026, avait disputé les trois rencontres de la phase de groupes du tournoi, contribuant à la qualification historique des "Bafana Bafana" pour les huitièmes de finale. Les causes du décès

n'ont pas été communiquées par les autorités ou les proches du joueur. Formé à Stellenbosch FC, où il a effectué l'essentiel de ses débuts professionnels, il avait rejoint Mamelodi Sundowns en janvier 2025.

Dans un communiqué, le ministre sud-africain des Sports, Gayton McKenzie, a fait part de sa "profonde consternation" à l'annonce du décès du joueur, rendant hommage à "l'un des plus brillants jeunes talents du football sud-africain". Il a souligné que toute la nation partage la douleur de la famille d'Adams, de ses coéquipiers et des millions de supporters qui avaient suivi son ascension jusqu'à l'équipe nationale.

Le Syndicat des footballeurs professionnels d'Afrique du Sud (SAFPU) s'est également dit "dévasté" par la disparition prématurée du milieu de terrain. Dans son message de condoléances, il a rappelé que le joueur venait de porter les couleurs nationales lors du Mondial 2026 "avec fierté, courage et distinction", estimant que sa dispari-

tion constituait une perte immense pour sa famille, ses anciens et actuels clubs, ses coéquipiers, ainsi que pour l'ensemble du football sud-africain.

MÉTÉO

Une vague de chaleur exceptionnelle durant les trois prochains jours

Les services de l'Office nationale de météorologie prévoient une situation météorologique exceptionnelle qui touchera plusieurs wilayas du pays au cours des prochains jours. Selon les prévisions à long terme, l'Algérie connaîtra, dans les prochaines heures, une vague de chaleur intense qui devrait se poursuivre au moins jusqu'au

lundi 20 juillet.

La majorité des wilayas connaîtront également, durant les trois prochains jours, à partir d'aujourd'hui et jusqu'à mardi prochain, des températures exceptionnellement élevées et un temps très chaud. Les régions du nord enregistreront des températures comparables à celles du sud du pays. Les températures les plus élevées sont attendues lundi, notamment dans les régions intérieures de l'ouest, du centre et de l'est.

Durant la matinée et jusqu'en soirée, le temps restera chaud. Les températures varieront entre 25 °C et 28 °C dans le nord du pays, tandis qu'elles oscilleront entre 30 °C et 35 °C dans le sud. Aux heures les plus chaudes de la journée, les températures atteindront 45 °C à 47 °C. Dans les régions intérieures, elles varieront entre 38 °C et 45 °C, tandis que sur les zones côtières elles resteront élevées. Dans le sud, les températures s'échelonneront entre 40 °C et 49 °C à l'ombre.

R.N

FORUM DU SMSI

Algérie Télécom décroche un prix international à Genève

L'entreprise Algérie Télécom a décroché à Genève (Suisse) un prix international lors du Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), pour son projet: "L'intelligence artificielle au service de l'inclusion numérique" (AI for Digital Inclusion AIDI), a indiqué un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Ce prix, qui constitue "une nouvelle consécration internationale pour l'Algérie", a été remis en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, lors des travaux du Forum (6 - 10 juillet à Genève) et porte la signature de la Secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Mme Doreen Bogdan-Martin, a précisé le communiqué.

ADRAR

Le CRA lance un programme national de formation aux premiers secours

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé dans la wilaya d'Adrar un programme national de formation aux premiers secours, dans le but de former en secourisme les encadreurs et les étudiants des écoles coraniques ainsi que des bénévoles dans les wilayas du Grand Sud. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement du CRA à ancrer la culture de la prévention et à renforcer la disposition de la société, à travers la qualification des encadreurs et des étudiants des écoles coraniques et la promotion des compétences des bénévoles des wilayas du Grand Sud, et ce en concrétisation de sa vision stratégique fondée sur l'investissement dans le capital humain et le développement de compétences nationales qualifiées, aptes à assurer une in-

tervention rapide et efficace face aux différentes crises et situations d'urgence. Dans ce cadre, le CRA a entamé l'exécution d'un programme national au profit des encadreurs et des étudiants de 7 écoles coraniques dans la wilaya d'Adrar, dans l'objectif de leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences de base dans le domaine des premiers secours et de renforcer leur capacité à intervenir efficacement dans les cas urgents. Parallèlement, la wilaya d'Adrar accueille, du 8 au 12 juillet en cours, une session nationale de formation de formateurs en premiers secours, réunissant 40 stagiaires représentant dix wilayas du Grand Sud, à savoir Adrar, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, Béchar, Timimoun, Tamanrasset, In Guezam, Illizi, Djanet et El Meniaa.

ACCIDENTS DE LA ROUTE ET DES NOYADES

8 décès et des centaines de blessés en 24 heures

Les services de la Protection civile ont publié, hier, le bilan de leurs interventions au cours des dernières 24 heures, faisant état d'une mobilisation exceptionnelle et d'importants efforts des équipes de secours. Au total, 5 091 interventions ont été enregistrées à travers l'ensemble du territoire national, soit un rythme moyen d'une intervention toutes les 16 secondes. Selon le rapport quotidien de la Protection civile, ces nombreuses interventions ont concerné divers types d'incidents, principalement les accidents de la circulation et les cas de noyade, qui ont fait au total 8 morts et des centaines de blessés.

En ce qui concerne les accidents de la route, les équipes de la Protection civile sont intervenues 189 fois sur le réseau routier. Ces accidents ont causé le décès de 3 personnes et fait 250

blessés présentant des blessures de gravité variable. Les victimes ont reçu les premiers secours sur les lieux avant d'être évacuées vers les établissements hospitaliers pour y recevoir les soins nécessaires.

Les accidents de noyade ont, quant à eux, connu une hausse préoccupante, nécessitant une large mobilisation. Les unités de la Protection civile ont effectué 1 931 interventions dans ce cadre. Grâce à la rapidité et à l'efficacité des plongeurs et des secouristes, 1 495 personnes ont été sauvées d'une mort certaine. Malgré ces efforts considérables, 5 personnes ont perdu la vie par noyade.

Ce lourd bilan illustre l'intensité de l'activité des unités de la Protection civile et leur présence permanente sur le terrain, 24 heures sur 24, afin de protéger les vies humaines et les biens.

LA NATION

Dimanche 12 Juillet 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:29	21:47

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	27
Tiaret	31	Béjaïa	27
Constantine	28	Oran	28

64E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

L'association des Grands invalides de la GLN organise un colloque



L'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération nationale a organisé, jeudi à Oran, un colloque national placé sous le thème "Fête de l'indépendance: fidélité à la mémoire et renouvellement de l'engagement", à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

Dans une allocution prononcée en son nom par le directeur du Centre national d'appareillage des invalides et des victimes de la Guerre de libération nationale et de leurs ayants-droit, à Douéra, Abdelkader Dâachi, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a souligné que l'Algérie "a veillé, en hommage aux sacrifices des moudjahidine et des grands invalides de la Guerre de libération nationale, à mettre

en place un dispositif intégré de prise en charge sanitaire et sociale de cette catégorie", à travers des soins spécialisés, un suivi médical et un accompagnement répondant à leurs préoccupations. Il a assuré que l'Etat poursuit le développement des mécanismes de prise en charge et l'amélioration de la qualité des prestations fournies, estimant que l'attention accordée à ceux qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie constitue "un devoir permanent qui ne dépend ni du temps ni des circonstances, mais relève des constantes et des principes fondamentaux de l'Etat".

Abordant le rôle des jeunes générations, M. Tacherift a souligné que "notre responsabilité collective est de transmettre le message du 1er Novembre aux générations montantes, d'inculquer les valeurs de citoyenneté, de loyauté, de travail et de

solidarité, et de consolider l'esprit d'appartenance ainsi que la fierté de l'identité nationale, afin que l'Algérie demeure fidèle aux principes de sa glorieuse Révolution, attachée à sa souveraineté et à son unité, et poursuive avec détermination son chemin vers développement et de prospérité".

De son côté, le président de l'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération nationale, Hai Abdennebi, a réaffirmé l'engagement de son association en faveur de la préservation de la mémoire nationale, afin qu'elle demeure vivante dans les consciences et constitue une source d'inspiration pour les générations montantes, tout en contribuant au renforcement des valeurs d'unité, de solidarité et de responsabilité au service de la patrie et de la préservation de ses acquis.